

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1703 - 2 mars 2001 - prix : 9F

# Élections municipales

**Pour refuser une politique  
qui sacrifie les travailleurs  
au profit des plus riches**



**VOTEZ**

**LUTTE OUVRIÈRE**



## SOMMAIRE

### Leur société

4/5/6/7

- Les listes
- Lutte Ouvrière
- Droit de vote contingenté et dépôt des listes
- Pénurie organisée de logements sociaux
- La campagne à Lille: Martine Aubry, un symbole de la politique gouvernementale

### Tribune

6 - Sauf-conduits... et sauve-qui-peut!

### Dans le monde

- 8 - Grande-Bretagne: la fièvre aphteuse
- 16 - Israël: un nouveau gouvernement pour la même impasse
- Corée: la colère des travailleurs de Daewoo

### Leur société

- 9 - La crise de la vache folle
- Jospin et les œufs
- Cabines téléphoniques et rentabilité
- 10 - PIB: la richesse augmente mais pas les salaires
- «Loi Aubry»: encore des cadeaux pour les patrons
- 11 - Les réfugiés kurdes et le droit d'asile
- Omar Raddad et la sous-justice

### Dans les entreprises

- 12 - Air France: uranium appauvri dans les avions
- Explosion du silo de Blaye
- 13 - Peugeot-Citroën: 8,6 milliards de bénéfice
- Automobile: les milliards de l'exploitation
- 14 - Hôpitaux: la grève des infirmières de bloc opératoire
- Pharmacie et santé
- Portage de presse au Mans
- 15 - Alstom: des travailleurs occupent le siège

### Lire

- 15 - *Couleur espérance* (mémoire ouvrière juive), textes présentés par Nathan Weinstock

## PROCHAINES RÉUNIONS PUBLIQUES de soutien aux listes Lutte Ouvrière aux élections municipales, avec Arlette LAGUILLER

- **GRENOBLE** avec Roland CALMEL  
Jeudi 1<sup>er</sup> mars à 18 h 30  
Alpexpo - tram ligne A - arrêt Alpexpo

## • PARIS

Vendredi 2 mars à 20 h 30  
Salle de la Mutualité,  
24, rue Saint-Victor à Paris (5<sup>e</sup>)  
Métro: Maubert-Mutualité

- **MONTBÉLIARD** avec Christian DRIANO, Marie-France ROCHE, Gérard BELOT  
Dimanche 4 mars à 15 h 30  
au cours de la fête de LUTTE OUVRIÈRE à la Halle polyvalente
- **RENNES** avec Raymond MADEC, Josette GRIMAUD, Jean-Pierre GAUDIN  
Lundi 5 mars à 20 h 30  
Salle de la Cité, rue Saint-Louis
- **TOURS** avec Etienne CHERBLANC, Jean-Jacques PRODHOMME et Michel DEGUET  
Mardi 6 mars à 20 h 30  
Salle polyvalente des Halles, place Gaston-Pailhou

- **LYON** avec Marie-Christine PERNIN  
Mercredi 7 mars à 20 h 30  
Mairie du 6<sup>e</sup> - Salle Victor-Hugo  
33, rue Bossuet (métro Masséna)

- **CLERMONT-FERRAND**  
avec Daniel SEGUY  
Jeudi 8 mars à 20 h 30  
Maison du Peuple, place de la Liberté

- **TOULOUSE** avec Robert ROIG, Michèle PUEL et Anne-Marie LAFLORENTIE  
Vendredi 9 mars à 20 h 30  
Hall 8, Parc des Sports (face au Stadium)

## AUTRES RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

- **ARGENTEUIL (Val-d'Oise)**  
avec Patrice CRUNIL et Michel BRETON  
Samedi 3 mars à 19 h 30  
Salle Jean-Vilar  
Boulevard Héloïse
- **PARIS (11<sup>e</sup>)**  
avec Jean-Louis GAILLARD et Anne DUCAMP  
Mardi 6 mars à 19 h 30  
Ecole primaire,  
11 bis, avenue Parmentier
- **CLICHY (Hauts-de-Seine)**  
avec Mireille LAMBERT  
Lundi 3 mars à 18 h 30  
Salle Heidenheim  
(place du Marché)
- **ARCUEIL (Val-de-Marne)**  
avec Daniel LIOUBOWNY et Elisabeth VERON  
Mercredi 7 mars à 20 h 30  
Salle Marius-Sidobre  
(Ancienne Mairie)  
26, rue Emile-Raspail
- **DRANCY**  
avec Idilio VALDENEBRO et Isabelle COUFFIN-GUERIN  
Mercredi 7 mars à 20 h 30  
(Salle Roger-Petien, rue Roger-Petien Quartier de la mairie, près de la Cité Vaillant-Couturier, dans le centre médico-sportif)
- **NOISY-LE-SEC (Seine-Saint-Denis)**  
avec Jean-Paul BUROT et Monique DABAT  
Jeudi 8 mars à 20 heures  
Salle Charlie-Chaplin  
34, rue Moissan
- **SAINT-OUEN (Seine-Saint-Denis)**  
avec Monique TESSEYRE  
Jeudi 1<sup>er</sup> mars à 19 heures  
Salle du Foyer de l'Alliance  
Rue de l'Alliance et  
Jeudi 8 mars à 19 heures  
Salle Payret  
10, place Payret
- **KREMLIN-BICETRE (Val-de-Marne)**  
avec Denis GUILLARD et Véronique CHESNARD  
Jeudi 8 mars à 20 h 30  
Espace Pierre-Brossolette  
18 bis, rue du 14-Juillet

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et contributeur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 83 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 14 200 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 095.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F
			(comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: .....  
PRÉNOM: .....  
ADRESSE: .....  
CODE POSTAL et VILLE: .....  
COMPLÉMENT D'ADRESSE: .....  
Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de: .....  
(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de: .....  
Règlement:  
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,  
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

## L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins  
d'entreprise du 26 février 2001

# REFUSONS UNE POLITIQUE QUI SACRIFIE LES TRAVAILLEURS AU PROFIT DES PLUS RICHES

Travailleuses, Travailleurs,

■ Nous sommes pratiquement entrés dans la campagne des élections municipales qui sont, bien sûr, des élections locales. Mais tous les maux dont souffre la population laborieuse, que ce soit le chômage, le logement, les problèmes de la scolarisation ou l'insécurité, ne sont pas engendrés à l'échelle locale. Ils ne font que s'y répercuter de façon plus ou moins grave.

Il est en effet impossible d'échapper, dans une seule ville, aux conséquences de décisions du gouvernement, sans parler des licenciements massifs ou des transferts d'entreprises, décisions prises en secret par des grands patrons qui influencent toute la vie du pays, quand ils n'achètent pas les hommes politiques.

Le logement social dépend juridiquement des communes, mais sortir des problèmes actuels demanderait un financement très important, dont seul l'Etat a les moyens. Les communes dont les habitants ont le niveau de vie le plus élevé n'ont pas construit de logements sociaux. Ce sont les moins riches qui en ont le plus et qui n'ont justement pas les moyens de les empêcher de se dégrader, voire de les reconstruire tout à fait autrement.

C'est le gouvernement qui est défaillant, et pas la commune. C'est le gouvernement qui réserve l'argent des impôts à d'énormes subventions, directes ou indirectes, au grand patronat, quand il n'a

pas le cynisme de diminuer, comme cette année, seulement les impôts des plus riches.

En ce qui concerne l'enseignement, du fait qu'à l'école primaire les classes sont surchargées, les enfants des milieux les plus populaires sont défavorisés dès le départ de leur scolarité. Le financement des locaux dépend des communes, mais le nombre de classes et le nombre d'enseignants dépendent du gouvernement. Et dans les communes populaires, il faudrait que chaque enseignant puisse s'occuper d'un nombre d'élèves bien plus petit qu'ailleurs. Et il en va de même pour chaque problème important.

Les élections n'ont jamais, par elles-mêmes, changé le sort de la population laborieuse, et les élections municipales pas plus que les autres.

Un maire est élu pour six ans par les conseillers municipaux qui, après, ne peuvent plus le changer. Et c'est lui qui a tous les pouvoirs locaux. Ces élections ne sont pas plus démocratiques que les autres, cependant la mairie est plus sous les yeux et à portée de la population que la Chambre des députés ou le gouvernement.

Etant donné toutes les limitations de la loi électorale, Lutte Ouvrière n'a pas la possibilité de conquérir des mairies, d'autant plus que nos forces ne nous permettent pas de présenter des listes dans plus de cent vingt ou cent trente communes. Nous avons des camarades dans bien d'autres villes, mais nous n'avons pas par-

tout de quoi présenter quarante ou cinquante candidats, comme la loi nous y oblige.

Donc les travailleuses et travailleurs n'auront pas tous la possibilité de voter pour nos candidats. Mais, à notre avis, l'essentiel est de s'exprimer et au moins nous pouvons leur dire ce que nous pensons de ces élections.

Nous voulons permettre à la population laborieuse, en votant pour Lutte Ouvrière, le seul parti qui soit aujourd'hui le parti des ouvriers, le parti des travailleuses et des travailleurs, de dire qu'elle refuse la politique qui sacrifie les travailleurs au profit des plus riches.

Si vous pouvez envoyer des candidats de Lutte Ouvrière au Conseil municipal, ils y seront votre voix mais aussi vos yeux et vos oreilles. Ils vous informeront de tout ce qui s'y dit et s'y passe, et en particulier de tout ce qui, dans le budget communal, va à la petite minorité des plus riches. Et, avec votre aide et votre soutien, ils utiliseront leur mandat à favoriser les initiatives pour suppléer à ce que ne fait pas la mairie ou à faire pression sur elle pour l'obliger à le faire. Avec votre aide, ils chercheront à renouer avec les traditions de solidarité des classes populaires.

Nous ne changerons pas la société mais nous pouvons changer localement les possibilités d'action de la population.

Arlette LAGUILLER



## Élections municipales :

# 127 listes de Lutte Ouvrière

Aux élections municipales du 11 mars prochain, c'est au total 127 listes de Lutte Ouvrière qui seront présentes, y compris la liste présentée par nos camarades de l'île de la Réunion dans la commune de Saint-Benoît. Nous les récapitulons ci-après, avec le nom du candidat conduisant la liste dans chacune des villes concernées.

Ces élections locales, couvrant l'ensemble des 36 000 communes du pays, ne facilitent certes pas la présentation de listes pour une organisation comme la nôtre, d'autant que la loi ajoute, à la difficulté évidente d'être présents dans un très grand nombre de communes, des barrages supplémentaires. Sans même parler du système électoral et des barrages qu'il met à l'élection des candidats des listes minoritaires, surtout lorsque ceux-ci refusent la confusion politique pouvant résulter d'alliances pour avoir des élus coûte que coûte.

Malgré cela, grâce à ces listes, nous serons présents dans une fraction significative de l'électorat. Les communes où nous serons présents sont en effet pour l'essentiel des grandes villes, totalisant plus de cinq millions d'électeurs. En comparaison, rappelons qu'en 1995, lors des précédentes élections municipales, nous avons présenté 52 listes dans des communes représentant environ 1 200 000 électeurs. C'est donc un résultat appréciable pour nos militants, nos sympathisants, tous nos amis qui ces dernières semaines ont conjugué leurs efforts pour mettre sur pied ces listes, qui représentent un total d'environ cinq mille candidats.

Avec ces listes, constituées pour l'essentiel de salariés - ouvriers, employés, tech-

nicains, enseignants... -, nous voulons faire entendre une autre voix, dans cette consultation électorale surtout marquée par les ambitions politiciennes des uns et des autres et où les listes de gauche, tout comme celles de droite, cautionnent en fait une même politique au service du patronat.

Dix jours de campagne à peine nous séparent maintenant du premier tour. Il est important de tout faire, dans ces dix jours, pour que notre voix se fasse entendre; il est important que les travailleurs qui ne sont pas dupes des prétendues oppositions entre la politique des partis de la gauche gouvernementale et celle de la droite aient les moyens de faire un geste, de se compter en votant pour des listes exprimant clairement les exigences des travailleurs face à l'arrogance du patronat et des gouvernements à son service.

Toutes les aides seront les bienvenues pour nous permettre de faire connaître le plus largement possible nos listes et ce qu'elles ont à dire. Il y a des tracts à distribuer, des affiches à coller, bien sûr. Mais il faut aussi discuter, convaincre, dans son milieu de travail, dans son quartier, parmi ses proches.

Alors, merci d'avance à tous ceux qui veulent nous aider. Ils peuvent prendre contact à l'adresse du journal, mais aussi en s'adressant aux militants de Lutte Ouvrière dans leur entreprise, dans leur ville ou leur quartier, au cours d'une réunion publique, partout là où ils mènent campagne. Il faut faire entendre une autre voix, saisir la possibilité, en votant et faisant voter Lutte Ouvrière, de faire entendre les exigences du monde du travail.

# LES LISTES DE

<b>AISNE</b>		• Saint-Nazaire		Jean-Claude SAINT-ARROMAN Enseignant
• Laon	Jean-Loup PERNELLE Postier - Conseiller régional	<b>LOIRET</b>		
<b>ALPES-MARITIMES</b>		• Fleury-lès-Aubrais	Patrick LAMIABLE Cheminot	
• Carros	Alain BOUILLEAUX Cuisinier	• Orléans	Christiane HAUCHÈRE Employée des Chèques postaux	
<b>AUBE</b>		<b>MAINE-ET-LOIRE</b>		
• La Chapelle-Saint-Luc	Pierre BISSEY Enseignant	• Angers	Marie-Louise DUPAS Infirmière CHU	
<b>BOUCHES-DU-RHÔNE</b>		• Cholet	Robert CERISIER Ouvrier ajusteur	
• Arles	Bruno LECLERC Postier	• Les Ponts-de-Cé	Didier LIZÉ Cheminot	
• Marseille 2 <sup>e</sup> secteur	Danièle PÉCOUT Employée aux Chèques postaux	• Trélazé	Philippe LEBRUN Instituteur	
• Marseille 7 <sup>e</sup> secteur	Patrick GRENIER Electricien à la SNCM	<b>MANCHE</b>		
• Marseille 8 <sup>e</sup> secteur	Sylvie MOYEN Secrétaire à la SNCM	• Cherbourg-Octeville	Régine MROWKA Journaliste	
<b>CALVADOS</b>		<b>MARNE</b>		
• Caen	Pierre CASEVITZ Enseignant	• Reims	Thomas ROSE Enseignant Conseiller régional	
<b>CHARENTE</b>		<b>MEURTHE-ET-MOSELLE</b>		
• Angoulême	Jean-Pierre COURTOIS Enseignant	• Nancy	Christiane NIMSGERN Aide-soignante au CHU Conseillère régionale	
<b>CHER</b>		<b>MORBIHAN</b>		
• Bourges	Colette CORDAT Infirmière au centre hospitalier	• Lanester	Cyril LE BAIL Employé à l'arsenal	
• Vierzon	Régis ROBIN Enseignant Conseiller municipal	<b>MOSELLE</b>		
<b>CÔTE-D'OR</b>		• Metz	Étienne HODARA Journaliste	
• Chenôve	Monique NIANG Employée des CCP en retraite	<b>NIÈVRE</b>		
• Dijon	Jacqueline LAMBERT Ouvrière de l'électronique en préretraite	• Nevers	Geneviève LEMOINE Assistante sociale Conseillère municipale	
• Talant	Christian COSTE Technicien Télécom	<b>NORD</b>		
<b>CÔTES-D'ARMOR</b>		• Dunkerque	Jacques VOLANT Enseignant Conseiller régional	
• Saint-Brieuc	Alain LE FOL Ouvrier	• Fourmies	Jean-Charles COURNUT Enseignant	
<b>DOUBS</b>		• Lille	Nicole BAUDRIN Sage-femme au centre hospitalier de Lille Conseillère régionale	
• Besançon	Marie-France ROCHE Aide-soignante	• Sin-le-Noble	Roger MARIE Professeur de lycée professionnel Conseiller régional	
• Montbéliard	Christian DRIANO Ouvrier dans l'automobile	• Villeneuve-d'Ascq	Régis DEBLIQUI Ouvrier cariste Conseiller régional	
• Valentigney	Michel TREPPO Ouvrier tôlier dans l'automobile	• Wattrelos	Marc DUBRUL Infirmier au Centre hospitalier de Roubaix	
<b>EURE-ET-LOIR</b>		<b>OISE</b>		
• Chartres	Marie-José AUBERT Enseignante	• Beauvais	François LAPORTE Journaliste	
<b>FINISTÈRE</b>		• Clermont	Daniel REMOND Employé au centre hospitalier interdépartemental	
• Brest	André CHERBLANC Informaticien CNRS	• Compiègne	Jean-Marc ISKIN Ouvrier	
<b>HAUTE-GARONNE</b>		• Creil	Roland SZPIRKO Ouvrier de l'automobile	
• Colomiers	Michèle PUEL Technicienne dans l'aéronautique	• Nogent-sur-Oise	Conseiller régional Raymond HALLARD Ouvrier Conseiller régional	
• Toulouse	Robert ROIG Technicien dans l'aéronautique	<b>PAS-DE-CALAIS</b>		
<b>GIRONDE</b>		• Calais	Dominique WALLY Ouvrier mécanicien	
• Bordeaux	Denis LACOSTE Employé de Sécurité sociale	• Liévin	Conseiller régional Régis SCHEENAERTS Ouvrier de l'automobile	
• Mérignac	Nelly MALATY Ouvrière en électronique	<b>PUY-DE-DÔME</b>		
<b>HERAULT</b>		• Clermont-Ferrand	Daniel SÉGUY Ouvrier	
• Montpellier	Maurice CHAYNES Cadre à France Télécom	<b>HAUTES-PYRÉNÉES</b>		
<b>ILLE-ET-VILAINE</b>		• Tarbes	François MEUNIER Professeur des écoles	
• Rennes	Raymond MADEC Infirmier Hôpital public	<b>BAS-RHIN</b>		
<b>INDRE-ET-LOIRE</b>		• Strasbourg	Roland ROBERT Ouvrier de l'automobile	
• Joué-lès-Tours	Jean-Jacques PRODHOMME Electromécanicien Conseiller régional	<b>HAUT-RHIN</b>		
• Tours	Etiennne CHERBLANC Ouvrier métallurgiste	• Colmar	Christian ROUSSET Technicien	
<b>ISÈRE</b>		• Guebwiller	Michel SCHMIDT Technicien	
• Grenoble	Roland CALMEL Ouvrier dans la chimie	• Mulhouse	Françoise RUCH Institutrice	
<b>JURA</b>				
• Dole	Dominique REVOY Enseignant			
<b>LOIRE</b>				
• Saint-Chamond	André MOULIN Employé			
<b>LOIRE-ATLANTIQUE</b>				
• Nantes	Hélène DEFRANCE Enseignante			



## LUTTE OUVRIÈRE

RHÔNE	
• Lyon 1 <sup>er</sup>	Arlette COUZON Laborantine
• Lyon 5 <sup>e</sup>	Sylvie CROZET Infirmière HCL
• Lyon 7 <sup>e</sup>	Marie-Christine PERNIN Technicienne de laboratoire HCL
• Lyon 8 <sup>e</sup>	Georges MESTRES Technicien dans la métallurgie
• Lyon 9 <sup>e</sup>	Anne-Marie CHAMBON Enseignante en lycée professionnel
• Oullins	Jean-Luc RENAULT Employé de La Poste
• Vaulx-en-Velin	Marie-Andrée MARSTEAU Médecin santé prévention
• Vénissieux	Monique DAUPHIN Enseignante
• Villeurbanne	Philippe BRUNEAU Ouvrier tourneur
SAÔNE-ET-LOIRE	
• Chalons-sur-Saône	Pascal DUFRAIGNE Ouvrier dans la chimie
SARTHE	
• Le Mans	François GARCIA Ouvrier d'entretien
SEINE-MARITIME	
• Rouen	Gisèle LAPEYRE Agent hospitalier Conseillère régionale
• Sotteville-lès-Rouen	Daniel DIEUDONNÉ Agent SNCF Conseiller régional
SOMME	
• Amiens	Bruno PALENI Enseignant
VIENNE	
• Châtelleraut	Patrice VILLERET Ouvrier ajusteur
• Poitiers	Ludovic GAILLARD Enseignant
HAUTE-VIENNE	
• Limoges	Claudine ROUSSIE Infirmière Hôpital public
TERRITOIRE DE BELFORT	
• Belfort	Gérard BELOT Ouvrier

RÉGION ILE-DE-FRANCE	
SEINE	
• Paris 2 <sup>e</sup>	Liliane ALLAIN Aide-documentaliste
• Paris 3 <sup>e</sup>	Laurence BOULINIER Employée d'assurances
• Paris 4 <sup>e</sup>	Charline JOLIVEAU Employée de banque
• Paris 5 <sup>e</sup>	Jean-Pierre DALMAS Employé de banque
• Paris 9 <sup>e</sup>	Danièle CASSETTE Postière
• Paris 10 <sup>e</sup>	Marie-Adélaïde DOUBLET Infirmière des hôpitaux publics
• Paris 11 <sup>e</sup>	Jean-Louis GAILLARD Technicien de l'industrie chimique Conseiller régional
• Paris 12 <sup>e</sup>	Michèle POHYER Enseignante
• Paris 13 <sup>e</sup>	Chantal CAUQUIL Assistante en communication Députée européenne
• Paris 14 <sup>e</sup>	Géraldine GOUELLE Enseignante
• Paris 15 <sup>e</sup>	Marie-Madeleine LACROIX Employée des Chèques postaux
• Paris 17 <sup>e</sup>	Annick MARTY Enseignante
• Paris 18 <sup>e</sup>	Bernadette BROSSAT Employée de la Caisse Nationale d'Épargne
• Paris 19 <sup>e</sup>	Marina PODGORNÝ Employée à la Sécurité sociale
• Paris 20 <sup>e</sup>	Nadine PINOCHET Assistante de formation
YVELINES	
• Les Mureaux	Alain LUGUET Ouvrier dans l'automobile
ESSONNE	
• Corbeil-Essonnes	Jean CAMONIN Electromécanicien
• Les Ulis	Didier PAXION Enseignant Conseiller municipal
• Vigneux-sur-Seine	Monique LEBORGNE Infirmière Assistance publique retraitée
HAUTS-DE-SEINE	
• Clichy-la-Garenne	Mireille LAMBERT Infirmière

• Colombes	Philippe GOISET Ajusteur
• Gennevilliers	Michel BRETON Technicien électronique
SEINE-SAINT-DENIS	
• Aubervilliers	Michel JOUANNIN Dessinateur industriel
• Aulnay-sous-Bois	Yves GUILLEMOT Ingénieur
• Drancy	Idilio VALDENEBRO Employé dans la métallurgie
• La Courneuve	Jean-Michel VILLEROT Postier
• Le Pré-Saint-Gervais	Bernard JOLLY Enseignant en lycée professionnel
• Les Lilas	Dominique PETITJEAN Enseignant
• Livry-Gargan	Pascal DEMANGEOT Employé dans la chimie
• Montreuil	Annie RIEUPET Employée aux Chèques postaux
• Noisy-le-Sec	Jean-Paul BUROT Ouvrier du bâtiment
• Pantin	Armonia BORDES Employée dans la chimie Députée européenne
• Saint-Denis	Philippe JULIEN Technicien en électrotechnique
• Saint-Ouen	Monique TESSEYRE Enseignante
• Villepinte	Gérard CHAUVIN Electricien
VAL-DE-MARNE	
• Arcueil	Daniel LIOUBOWNY Ajusteur monteur Conseiller régional
• Créteil	Daniel GENDRE Employé au Centre de tri postal
• Ivry-sur-Seine	Gisèle PERNIN Employée caisse de retraite
• Le Kremlin-Bicêtre	Denis GUILLARD Postier
• Maisons-Alfort	Jean-François KING Agent EDF
• Thiais	Pascal BOUTET Technicien aéronautique
• Villeneuve-Saint-Georges	Dominique GEINDREAU Cheminot
VAL-D'OISE	
• Argenteuil	Patrice CRUNIL Ouvrier fraiseur
• Ermont	Olivier TRANCART Formateur
ILE DE LA RÉUNION	
• Saint-Benoît	Jean-Yves PAYET Technicien agricole

## UN DROIT DE VOTE CONTINGENTÉ ASSORTI D'UNE COURSE D'OBSTACLES POUR DÉPOSER LES LISTES

On nous rabâche, en cette période électorale, que chacun peut faire entendre sa voix. Des spots télévisés, destinés à réveiller le sens civique des Français, quelque peu émoussé par le triste spectacle que donnent le plus souvent les politiciens professionnels, nous invitent avec insistance à donner de la voix en allant voter.

Déposer un bulletin dans l'urne paraît aussi simple que de mettre une lettre à la poste. Pas si simple que cela pourtant !

Tout d'abord, avoir le droit de voter n'est pas donné à tout le monde, même au niveau de la commune. Il ne suffit pas d'y résider, donc d'y payer les impôts locaux, quand on est imposable. Tout d'abord, pour avoir le droit de donner son avis, il faut avoir, sinon le sang bleu, comme sous l'Ancien Régime, du moins l'avoir bleu-blanc-rouge, et s'être fait inscrire sur une liste électo-

rale. Ou à la rigueur être citoyen d'un des pays de la Communauté européenne. A condition toutefois de s'être fait inscrire sur une liste spéciale en mairie, avant le 31 décembre dernier. Ceux qui sont nés sous d'autres cieux n'ont le droit, comme le dit dans une de ses chansons Pierre Perret, que de «vider les poubelles à Paris» ou ailleurs, de balayer les rues, de trimmer sur les chaînes chez Renault, Peugeot et autres, de bitumer les routes, de payer leurs impôts, et de la fermer. Des millions d'hommes et de femmes, qui triment en France, n'ont pas accès au vote, même au niveau de la commune. Et cela, en dépit des engagements du Parti Socialiste qui se prononçait pour le droit de vote des immigrés dans les scrutins locaux, avant qu'il accède à la direction du gou-

vernement. Une promesse non tenue, une de plus.

Si tout le monde, et en particulier tous les travailleurs, n'a pas la possibilité de participer au vote, il n'est pas simple non plus de faire acte de candidature. Aux élections municipales dans les communes de plus de 3 500 habitants, il faut présenter plusieurs dizaines de candidats et de candidates. Cela va de 27 pour celles dont la population se situe entre 3 500 et 5 000, à 69 pour celles dont la population dépasse les 300 000 habitants. Et comme une liste doit être complète pour qu'elle soit acceptée, cette exigence constitue une entrave pour des partis comme Lutte Ouvrière.

Cela ne nous a pas empêchés de présenter 127 listes dans des villes importantes du pays. Mais cela nous a empêchés de le faire dans bien des

communes où pourtant Lutte Ouvrière dispose de militants, de sympathisants, de soutiens, mais pas en nombre suffisant pour y présenter une liste complète.

Mais les difficultés ne s'arrêtent pas là. Même là où nous avons pu constituer des listes, nous n'étions pas au bout de nos peines. Car commençait alors un véritable parcours du combattant. Il a fallu franchir obstacles et embûches mis en place dans certaines préfectures par des «responsables» qui s'ingéniaient à interpréter les textes du code électoral à leur façon, parfois pointilleuse à l'excès, parfois même selon des critères relevant de la plus entière fantaisie. Ainsi certains de nos camarades ont eu affaire, entre autres, à de tels «responsables» allant jusqu'à changer les formalités en cours de journée, alors même que la période de dépôt

des listes était déjà ouverte. Cette attitude courtelinesque s'est traduite par des heures d'attente pour ceux qui avaient la charge du dépôt des listes, par des aller et retour incessants, ce qui a valu un travail supplémentaire, sans fondement même au regard des textes, pour les employés chargés de l'application de directives qui ne brillaient pas par leur cohérence.

Cela n'est drôle pour personne, mais c'est une entrave de plus pour ceux qui travaillent, et n'ont donc pas la même disponibilité que les formations installées qui, elles, peuvent s'attacher les services d'un personnel rémunéré.

Même l'accès à la parole codifiée qu'on nous accorde dans les élections est hérissé d'obstacles. Cela n'est pas fait pour nous surprendre; ni pour nous décourager.

Jean-Pierre VIAL



Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# SAUF-CONDUITS... ET SAUVE-QUI-PEUT!

Les 900 Kurdes irakiens échoués sur la côte varoise ont finalement obtenu un sursis. De justesse. Suite à une volte-face de Jospin dont il y a tout lieu de penser qu'elle n'a rien à voir avec le droit ou l'humanité. Pour fuir la misère et l'oppression, ce millier d'hommes, femmes et enfants a pris la route de l'exil, abandonnant maisons et biens pour se livrer à une mafia de passeurs. Le 17 février, quand ils ont échoué près d'une plage de Saint-Raphaël, le gouvernement a mobilisé les grands moyens, non pas pour les secourir, les soigner, les nourrir, comme le dira plus tard Jospin, mais avant tout pour les arrêter et les parquer, avec l'intention de les renvoyer.

Le gouvernement a fait installer, en toute illégalité et au pas de charge, un «centre d'attente» et réquisitionné des dizaines de fonctionnaires pour faire remplir des dossiers avant expulsion. François Hollande, ténor socialiste, déclarait sans fioritures : «Il ne faut pas inciter à un trafic de main-d'œuvre» et ne pas donner aux réfugiés «l'illusion et l'espoir d'une intégration dans notre pays, car ce serait une formidable incitation à tous les trafics».

Dur dilemme de politicien, en campagne électorale, que de choisir entre la démagogie xénophobe, réputée payer, ou les apparences généreuses, tenant compte des sondages donnant une forte majorité de la population favorable à l'accueil des victimes!

Coup de théâtre le 21 février : le gouvernement fait volte-face, renonce au maintien des réfugiés dans leur prison de Fréjus et leur délivre des sauf-conduits les autorisant à déposer une demande d'asile. De fait, il était difficile d'expulser sur le champ un millier de réfugiés et de les renvoyer dans un pays connu pour être bien dur à vivre. Et sur le plan juridique, le gouvernement risquait un camouflet tant sa «procédure de masse» contenait d'illégalités et vices de forme. Le préfet expulseur s'est donc subitement déguisé en préfet libérateur, pour annoncer aux Kurdes (devant les caméras à une heure de grande écoute) : «Vous êtes les bienvenus!»

Malheureusement pas.

En 2000, il y a eu 40 000 demandes d'asile traitées par l'OFPPA (le bien mal nommé Office français de protection des réfugiés et des apatrides), dont le cinquième environ est agréé. Les demandeurs sont soumis à une procédure tracassière, qui exige de multiples preuves que leur vie est bien en danger, des exigences aberrantes car les témoignages et les articles de presse ne suffisent pas. Le demandeur d'asile doté d'un permis de séjour de 3 mois renouvelable, qui lui interdit de travailler, est souvent condam-

né à la misère. Dernière mesquinerie, mais pas la moindre : l'Etat français n'accorde l'asile politique qu'aux individus menacés «par leur propre Etat». C'est ainsi que les Algériens sont quasiment sûrs d'être déboutés. Dans la logique du gouvernement français, les gens menacés par les intégristes n'ont pas droit à l'asile. Quant à ceux qui le sont par la dictature et l'armée, pas vraiment non plus puisque l'Etat algérien est un Etat ami! La preuve : la bourgeoisie française lui vend beaucoup d'armes et lui achète beaucoup de pétrole.

En ce qui concerne les Kurdes de l'East Sea, le gouvernement a prétendu ne pouvoir leur accorder l'asile qu'au «cas par cas», et pas collectivement, de même qu'il a toujours refusé les régularisations de tous les sans-papiers. Chacun en est donc réduit maintenant à fuir de son côté et séparément. Certains tentent de passer illégalement en Allemagne ou en Suisse où ils ont des proches. D'autres tentent d'échapper aux «centres d'hébergement» précaires.

S'ils sont déboutés du droit d'asile, ils recevront un arrêté de reconduite à la frontière, synonyme de lourde sanction dans leur pays. S'ils échappent à l'expulsion, ils partageront la vie des immigrés sans-papiers : la peur d'être arrêtés et expulsés, la précarité, la privation totale de droits, la nécessité pour survivre d'aller se faire embaucher, dans des conditions de travail et pour des salaires lamentables, par des patrons négriers.

Si les trafics clandestins et leurs drames font la une – si des trafiquants passent en procès comme aujourd'hui quelques responsables de la mort odieuse de 58 jeunes chinois trouvés dans un camion à Douvres, voilà qui fournit au patronat de la main-d'œuvre clandestine, taillable et corvéable à merci, qui va suer des profits dans la restauration, le nettoyage, le bâtiment ou tous les métiers les plus durs de l'industrie. Le gouvernement qui ne cesse, comme ses prédécesseurs, de radoter qu'«on ne peut accueillir toute la misère du monde», a parfaitement intégré les exigences du patronat : police et justice sous ses ordres contribuent à fabriquer cette partie surexploitée de la classe ouvrière, en l'accablant à la «clandestinité». Ce qui pèse sur toute la classe ouvrière. Dans l'intérêt des patrons. Des petits patrons turcs du Sentier, des petits patrons chinois de Belleville, mais aussi et surtout des grands noms du bâtiment ou de l'industrie français!

D'origine immigrée ou pas, il n'y a qu'une seule classe ouvrière. C'est tout ensemble contre les patrons que nous défendrons nos intérêts communs.

Bernard RUDELLI

Le numéro 13 (janvier-février) de *Convergences révolutionnaires* est paru. Au sommaire un dossier sur «la vache folle et les dérives de l'agriculture capitaliste», des articles sur le travail de nuit des femmes, le service public d'accueil de la petite enfance, la Corse, l'offensive de Poutine contre les travailleurs russes, la grève à l'imprimerie nationale, les 35 heures dans le trust Axa.

Pour se procurer ce numéro écrire à Lutte Ouvrière, pour la fraction.  
Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

## Municipales

# L'État, PÉNURIE

Le logement est un bien élémentaire, indispensable à tous, mais qui ne peut être laissé à la seule charge des communes.

Une commune, et surtout une commune ouvrière, ne dispose pas des moyens nécessaires pour construire les logements dits sociaux, destinés aux familles du monde du travail, qui manquent. Car il faudrait en construire beaucoup, de très bonne qualité, bien conçus, dans le cadre d'une urbanisation soignée, probablement intercommunale dans bien des cas, qui ne prévoit pas du béton sans jardins et sans arbres, sans transports en commun efficaces, sans équipements scolaires, culturels, sportifs adéquats, sans commerces et services administratifs et publics de proximité, etc.

Il reviendrait à l'Etat de prendre en charge le financement et la mise en oeuvre de programmes cohérents de construction (et de reconstruction) de logements confortables, comme tous devraient l'être aujourd'hui, permettant une vie familiale et sociale conforme aux besoins de chacun, prenant en compte les handicapés, les personnes âgées, les jeunes enfants, etc. C'est loin d'être le cas.

Depuis quelques années, l'Etat se retire de la construction de logements sociaux, construction qui diminue régulièrement : 80 000 en 1994, 50 000 en 1996, 48 000 en 1998, un peu plus de 42 000 en 2000 sur un total de 300 000 logements neufs!

Depuis plus de deux ans maintenant, la loi autorise l'utilisation des fonds collectés au titre du «1% logement» par des constructeurs privés de logements à louer. Ces fonds (qui correspondent en

fait à environ 0,45% de la masse salariale et donc à du salaire détourné) sont versés, en principe, par les entreprises et représentent quelque 16 milliards de francs par an, destinés à l'origine à la construction de logements locatifs, de type HLM. L'argent ne manquerait donc pas pour entreprendre de façon massive et résolue la réalisation de logements neufs et bon marché. Non seulement cela ne se fait pas, mais une partie est détournée par des constructeurs privés, qui visent à faire du profit avec les logements qu'ils construisent, vendus et loués ensuite évidemment, au prix fort, inaccessibles à des familles ouvrières. «Nous nous heurtons, depuis la convention de 1998, à des difficultés pour obtenir de l'argent du 1%, en raison de rigidités dans l'utilisation de ses fonds normaux et sociaux» déclarait récemment un directeur de l'Union des HLM, en guise d'explication sur le recul de la construction sociale.

Les discours concernant la «relance du logement social», le vote de la loi pompeusement intitulée «Solidarité et renouvellement urbains» ne sont que du vent. Par exemple, l'une des dispositions de cette loi décide que les conseils municipaux des communes qui ne disposent pas d'au moins 20% de logements locatifs sociaux doivent définir un objectif de réalisation de tels logements pour atteindre ce quota «dans un délai maximum de vingt ans». D'ici là, chaque année à partir du 1er janvier 2002, selon un calcul compliqué, un prélèvement sur les ressources fiscales de la commune est prévu, à titre d'amende en quelque sorte, pour manque de logements

## Manifestation Samedi 3 mars IL FAUT RÉGULARISER LES SANS-PAPIERS

Le gouvernement voudrait faire croire que le problème des sans-papiers est un problème réglé. 63 000 d'entre eux ont été déboutés de leur demande et sont condamnés à vivre dans la clandestinité et la précarité.

Il fait la sourde oreille aux revendications des organisations de sans-papiers et aux associations qui les soutiennent et ose réprimer leurs actions par des arrestations, voire des expulsions.

Le problème n'est pas réglé. La régularisation des sans-papiers serait un acte de simple justice. C'est ce que diront et réaffirmeront tous ceux qui participeront samedi 3 mars à la manifestation organisée par la Coordination Nationale des Sans-Papiers, qui partira de la place Denfert-Rochereau à 14 heures.

## FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE À MONTBÉLIARD Samedi 3 et dimanche 4 mars

Halle Polyvalente  
Le dimanche à 15h30, prise de parole d'Arlette LAGUILLER



## les communes et le logement ORGANISÉE DE LOGEMENTS SOCIAUX

sociaux. Mais quelle efficacité peut avoir une telle disposition ? Les communes les plus riches sont prêtes à payer pour ne pas laisser construire des logements sociaux sur leur périmètre. Tandis que les communes les plus ouvrières possèdent déjà plus que leur quota de logements sociaux mais (lorsqu'elles en auraient la volonté) ne disposent pas de moyens financiers suffisants pour les

entretenir, les réhabiliter, voire les reconstruire. En région parisienne, c'est le cas par exemple de deux communes voisines du Val-de-Marne, Villeneuve-Saint-Georges et Valenton, dont 40 % des logements sont des logements sociaux et dont la plupart sont dans un état vétuste, scandaleux pour tous ceux qui y vivent.

Sans volonté au niveau de l'Etat, entièrement au service

des classes possédantes et des capitalistes du bâtiment et de la construction de logements, les communes ne peuvent résoudre la pénurie de logements. Elles n'en ont pas les moyens financiers et le plus souvent, elles n'en ont pas non plus la volonté politique. De plus dans le cadre du fonctionnement actuel, les maires élus pour six ans gouvernent les communes sans que ni les élus ni les électeurs

n'aient véritablement les moyens d'intervenir une fois les élections passées.

Bien sûr, aucune commune ne pourrait à elle seule échapper, au niveau local, à la loi du fric qui règne dans la société. Mais si sa population était mobilisée, organisée comme le véritable pouvoir exécutif local, elle pourrait au moins imposer, en matière de logement comme dans les autres domaines touchant à la vie

de la collectivité, que les choix faits soient conformes à ses intérêts. Et dans le domaine du logement en particulier, elle pourrait imposer son contrôle sur les réhabilitations et même sur la construction de logements. En commençant par empêcher que les plans immobiliers de la commune la mettent à la merci des Bouygues et autres promoteurs immobiliers privés.

Lucienne PLAIN

Lille

### La campagne de Lutte Ouvrière

## DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

## MARTINE AUBRY, UN SYMBOLE

**La campagne électorale de Lutte Ouvrière aux élections municipales se poursuit. Dans ce cadre, Arlette Laguiller tient des meetings dans les principales villes de France. Après Rouen le 23 février, marseille le 24 février, c'est à Lille qu'elle était de passage, lundi 26 février, pour un meeting de soutien aux huit listes Lutte Ouvrière du Nord-Pas-de-Calais, représentées à la tribune par une douzaine de candidates et de candidats.**

**Au début du meeting, auquel assistaient 400 personnes, Nicole Baudrin, tête de liste pour Lutte Ouvrière aux élections municipales de Lille, a montré combien la situation locale reflétait les choix politiques faits par les gouvernements socialistes successifs.**

«Mauroy, nous l'avons eu comme maire, mais aussi pendant trois ans comme Premier ministre. Pendant son mandat de maire, les quartiers riches

de Lille se sont enrichis et embellis ! Mais, dans les quartiers populaires, les travailleurs, les chômeurs et les retraités subissent depuis trente ans les conséquences du chômage et du blocage des salaires.

Devenu Premier ministre, Pierre Mauroy a été celui qui a bloqué les salaires et ouvert les vannes des licenciements massifs dans l'industrie. C'était pour que les entreprises fassent des profits... et créent des emplois... qu'il fallait accepter des sacrifices !

Les travailleurs ont accepté les sacrifices, les profits ont atteint des sommets, mais les emplois ne sont jamais venus. Pierre Mauroy n'a pas changé de politique ni à la mairie de Lille, ni à la Communauté Urbaine, ni dans ses relations. Il se paie même le luxe d'aller soutenir son grand ami Roland Dumas, ce socialiste de salon, empêtré dans ses bottines à 11 000 F la paire et un peu coincé pour l'appartement de 340 m<sup>2</sup> acquis pour 17 millions de francs par sa maîtresse, une bagatelle... rien que 220 années de SMIC.

Et il se choisit pour successeur une ex-directrice générale du trust Pechiney, une ex-ministre des 35 heures,

membre d'une association dont font partie plusieurs patrons dont Franck Riboud, le PDG de Danone, celui qui menace de licencier des milliers de travailleurs et de fermer l'entreprise LU de Calais.

Mais le nombre de grèves qui ont éclaté contre la loi Aubry sur les 35 heures montre que cette loi a été faite pour les patrons et pas pour les salariés. Rien que dans la région, il y a eu, entre autres, des grèves à Pechiney-Aluminium-Dunkerque, Auchan, La Poste, dans des cliniques privées, Nortène, dans des banques, Continental-Nutrition à Boulogne, LU à Calais, Damart, les Trois Suisses, Sétralog, Westeel, CEAC ex-Tudor, et des mouvements de protestation comme à Delta, une association de soins aux personnes âgées.

Et ces politiciens qui sont responsables de ces lois patronales ont le cynisme de se prétendre socialistes et de vouloir représenter les travailleurs à la tête de la municipalité !

Sur la liste de Martine Aubry, il y a aussi quelques candidats du Parti Communiste Français, des responsables de la Fédération du Nord et même

des membres du gouvernement, comme Michelle Demessine en troisième position. Au gouvernement, les ministres du PCF s'alignent derrière la politique de droite du Parti Socialiste. A la mairie de Lille, les élus du PCF ne feront qu'apporter leur caution à Martine Aubry, agissant contre les intérêts des travailleurs et aussi contre les intérêts de leurs propres militants.

Que fera Martine Aubry à la mairie ? Lutter contre les fermetures d'entreprises ? Non.

Quand elle était ministre, elle n'a rien fait pour empêcher la fermeture de Lévi's, ni celle de la Lainière, elle ne fait rien pour empêcher Alstom de fermer l'usine de Lys-lez-Lannoy où les travailleurs sont toujours en lutte. Aux travailleurs de Lever à Haubourdin où travaillait Régis Deblieux, tête de liste de Lutte Ouvrière à Villeneuve d'Ascq, Martine Aubry avait conseillé d'accepter le plan social initial car leur lutte risquait de faire fuir le repreneur!!!

Après neuf mois de lutte, la fermeture n'a pu être empêchée, mais tous les travailleurs licenciés vont toucher 300 000F en plus de l'indemnité légale de licenciement,

somme que toucheront aussi quatre intérimaires. Tous ceux qui ont plus de 53 ans ne seront pas obligés d'aller rechercher du travail, grâce à des mesures d'âge nettement moins défavorables que d'habitude lors des fermetures d'entreprises.

Et le repreneur est même rentré dans ses murs !

Si les travailleurs de Lever avaient suivi les conseils de Martine Aubry, ils n'auraient que leurs yeux pour pleurer, alors qu'aujourd'hui ils sont fiers de leur lutte.

Est-ce que Martine Aubry va s'en prendre aux profits de Vivendi, de la Lyonnaise des Eaux qui s'enrichissent sur le dos de la collectivité ? - A Lille, la majorité des capitaux des Eaux du Nord appartient à Vivendi et un peu à la Lyonnaise des Eaux, la TRU qui enlève les ordures ménagères appartient en grande partie à la Lyonnaise des Eaux - Bien sûr que non !

Est-ce que Martine Aubry va mobiliser les finances communales pour augmenter les ressources de tous ceux qui vivent juste avec les allocations sociales minimales ? Elle ne l'a pas fait au gouvernement, elle ne le fera pas ici » a conclu Nicole Baudrin.



Grande-Bretagne

# Fièvre aphteuse

## UN COUP DUR POUR LES PETITS EXPLOITANTS

**Les élevages britanniques sont de nouveau en quarantaine. Cette fois il s'agit de la fièvre aphteuse, maladie affectant certaines catégories d'animaux - domestiques ou non - dont les porcs, moutons et vaches.**

**Contrairement à la maladie de la « vache folle », la fièvre aphteuse n'est pas considérée comme transmissible à l'homme. En revanche c'est une maladie extrêmement contagieuse dont le virus peut se propager indépendamment de ses victimes, par voie aérienne entre autres.**

### ÉTAT DE SIÈGE

Depuis le 19 février, date à laquelle ont été signalés les premiers cas de fièvre aphteuse en Grande-Bretagne, le pays est en état de siège. Les services vétérinaires ont été mis en alerte rouge pour tenter de remonter la filière de la contagion à partir de l'abattoir de porcins de l'Est de Londres où l'épizootie a été détectée. Plusieurs dizaines de fermes, abattoirs et marchés aux bestiaux où l'on a trouvé des traces de contamination ont été mis en quarantaine et leurs abords isolés par un cordon sanitaire allant jusqu'à plusieurs kilomètres. Plus de 8 000 bêtes appartenant à des troupeaux infectés ont d'ores et déjà été incinérées. Les réserves animalières ont été fermées au public de peur que les visiteurs y apportent le virus. Enfin et surtout, tout mouvement d'animaux à l'intérieur du pays et toute exportation d'animaux ou de viande ont été interdits.

Une chose est sûre, c'est que le gouvernement Blair a fait ce qu'il fallait pour ne pas prêter le flanc à l'accusation de laxisme que ses rivaux Conservateurs continuent à payer chèrement, à la suite de leurs mensonges et de leur attentisme criminels à l'égard de la maladie de la « vache folle ». Et Blair y tient d'autant plus que cette épizootie ne pouvait pas plus mal tomber, en pleine campagne pour les élections législatives qui devraient se tenir d'ici le mois de juin.

Malgré ces mesures draconiennes, on ne cesse de trouver de nouveaux foyers d'infection aux quatre coins du pays. Le ministre de l'Agriculture en est à reconnaître que les mesures prises jusqu'à présent, qui avaient permis d'enrayer un début d'épizootie en 1981, n'y suffiront pas cette fois-ci. Les

experts les plus pessimistes en sont à évoquer le spectre de l'épizootie de 1967, au cours de laquelle 420 000 animaux avaient dû être éliminés.

### LE PRIX DE LA CONCENTRATION AGRICOLE

Or même si aujourd'hui tous les moyens possibles semblent avoir été mis en oeuvre pour combattre cette nouvelle explosion de fièvre aphteuse, on ne peut pas en dire autant des mesures préventives.

En effet les rapports de commissions d'enquête publiés à la suite de 1967 et de 1981 avaient tous souligné la nécessité de prendre un certain nombre de mesures préventives : multiplier les abattoirs régionaux plutôt que les gros abattoirs industriels, effectuer des contrôles sanitaires chaque fois qu'un transport de longue distance était envisagé, et plus généralement limiter au maximum tout ce qui pourrait entraîner des déplacements inutiles du bétail.

Or sur la question des abattoirs, par exemple, les gouvernements conservateurs puis travaillistes ont mené la politique inverse. Sous prétexte d'aider à la « rationalisation » de l'industrie et de permettre à l'Etat de faire des économies en matière de contrôle sanitaire, le nombre des abattoirs a été diminué des deux tiers depuis 1985. Qui plus est, sur les quelque 350 abattoirs restant dans le pays, une trentaine à peine assurent la moitié de l'abattage total. Bien sûr, on peut penser que tout cela a rapporté gros aux quatre groupes qui contrôlent l'essentiel de l'abattage.

Mais ce n'est pas le seul plan sur lequel les conclusions des commissions d'enquête ont été ignorées délibérément. Depuis la fin des années 1980

on a assisté à la montée rapide d'une nouvelle forme d'agriculture : la sous-traitance. C'est ainsi que la première ferme à laquelle ont été conduits les inspecteurs sanitaires dans leurs investigations était un « centre d'engraissement », où le fermier prend en pension les cochons d'autres fermes pour les gaver pendant quelques

semaines avant l'abattage. Et bien sûr, la recommandation faite au gouvernement d'assurer des contrôles sanitaires lors de chaque long voyage est restée lettre morte. D'ailleurs, pour ne pas risquer d'être sollicité par les exploitants, le gouvernement Thatcher leur avait imposé de payer le temps de présence des vétérinaires en cas

pour l'année suivante. Et ce coup risque d'être d'autant plus catastrophique que déjà, au cours des quatre dernières années, entre la crise du Sud-Est asiatique, la maladie de la « vache folle » et la diminution des exportations agricoles vers l'Europe du fait de la baisse de l'euro, le revenu agricole moyen a baissé de plus de 20 %



Une ferme de l'Angleterre, isolée par mesure de précaution.

de contrôle sanitaire. Et le gouvernement Blair s'est bien gardé de lever cette mesure dissuasive.

### LES PETITS EXPLOITANTS ET LA CRISE AGRICOLE

Il reste que, pour les éleveurs britanniques, cette nouvelle épizootie est une catastrophe. Sans doute Blair a-t-il tenu à promettre en personne que les éleveurs seraient indemnisés pour chaque animal incinéré. Mais d'abord, à en juger par la façon dont les choses se sont passées pour la maladie de la « vache folle », cela peut prendre beaucoup de temps. Et puis surtout, pour la majorité des petits exploitants ultra-spécialisés, perdre leurs bêtes c'est perdre leur revenu non seulement pour l'année en cours mais souvent également

d'après les chiffres officiels et du double parmi les éleveurs. Et ce sont bien sûr les plus petits qui ont payé le gros de la note. On peut donc s'attendre à une nouvelle vague de faillites dans les campagnes britanniques.

Tout le monde ne sera pas perdant néanmoins. Depuis un demi-siècle, de crise en crise, la taille des exploitations agricoles ne cesse d'augmenter en Grande-Bretagne (elle est aujourd'hui la plus élevée d'Europe, avec une moyenne de 72 ha). Celle-ci ne faillira pas à la règle, car les grandes exploitations diversifiées, elles, avec les capitaux et les crédits dont elles disposent, peuvent se payer le luxe de se retourner dans ce genre de situation, et surtout d'en profiter pour absorber leurs voisins plus faibles.

François ROULEAU



# La crise de la vache folle

## LA VACHE AU PRIX FORT

**Lundi 26 février, Jean Glavany, ministre français de l'Agriculture, a obtenu l'autorisation du Conseil des ministres des Quinze, réuni à Bruxelles, de prendre des mesures d'aides aux éleveurs. La Communauté européenne déclarant ne plus pouvoir payer, c'est sur le budget français que seront prélevées les sommes destinées à indemniser les éleveurs pour les pertes dues aux abattages massifs d'animaux. Il ne devrait s'agir que de mesures exceptionnelles, limitées dans le temps, précise le Conseil des ministres européens, et acceptées seulement parce que la France est l'un des pays les plus touchés par la crise de la vache folle.**

Le 18 décembre dernier en effet, l'Union européenne édictait une directive visant à détruire, en quelque six mois, environ 2 millions d'animaux sur l'ensemble des pays européens, dont 450 000 rien qu'en France, et cela pour un coût estimé à 2 milliards d'euros, soit environ 13 milliards de francs. La directive arrêta ainsi non pas tant une mesure sanitaire que « des mesures de soutien exceptionnelles en faveur du marché de la viande bovine », ainsi qu'elle les définissait elle-même. Pour lutter contre « la crise profonde due à une perte de confiance des consommateurs dans la viande bovine », entraînant une chute de la consommation et surtout une baisse importante des prix à la production, il fallait supprimer les quantités considérées

comme en excédent en les rachetant aux éleveurs, aux frais en partie de l'Europe et en partie de l'Etat, à des fins de destruction.

Depuis janvier 2001, tous les animaux de trente mois doivent donc être testés et dépistés. Les animaux reconnus malades de l'ESB sont détruits. Mais cela ne suffit pas et, pour redresser les prix, certains agriculteurs et un syndicat comme la FNSEA par exemple réclament que les animaux non testés soient détruits, y compris si nécessaire des animaux testés comme sains. Devant la chute des prix, des marchands de bestiaux et des éleveurs réclament que les animaux représentant des viandes qui ne sont pas de première qualité soient détruits, selon la procédure dite du « retrait » et avec des indemni-

sations chiffrées par Luc Guyau, président de la FNSEA, « entre 1 000 et 3 500 F par animal, selon sa taille et sa catégorie ». L'élimination systématique des veaux à la naissance, assortie d'une prime appelée « prime Hérode », comme cela avait été fait en 1996, est de nouveau évoquée comme moyen pour réduire de façon draconienne la production.

L'éventualité de la baisse de l'âge des tests aux animaux de 24 mois est également envisagée. En Bretagne, région d'élevage bovin par excellence, certains ont calculé qu'il faudrait éliminer un quart de l'ensemble des animaux et la totalité des vaches laitières de quatre ans, qui fournissaient, jusqu'au moment de la crise, la majorité de la viande vendue sous forme de steaks hachés. Bref, pour redresser le marché et les prix, les idées en matière de destruction des troupeaux ne manquent pas. Des revendications d'indemnisation non plus, que les éleveurs ont fait entendre dans plusieurs villes et jusqu'à Bruxelles, au moment où se réunissaient les ministres des pays européens.

Depuis plus de trente ans,

dans le cadre de la Politique agricole commune, la PAC, la recherche de la productivité maximum a dominé l'élevage, avec des nourritures enrichies de protéines, y compris animales, assurant une prise de poids plus rapide, un engraissement moins coûteux pour un prix de vente garanti. Et ces procédés ne sont pas pour rien dans le développement de la maladie de l'ESB chez les bovins.

Aujourd'hui, la situation est inextricable et les solutions envisagées confinent à l'absurde avec un gâchis incroyable d'animaux massacrés pour seulement soutenir les prix et tenter de restaurer la confiance des consommateurs, qui semblent très loin de vouloir se laisser convaincre. Parmi les éleveurs, si la minorité de gros producteurs a les moyens de se faire entendre et d'obtenir la plus grosse part des indemnités européennes ou nationales, ceux qui ont les reins moins solides risquent de disparaître dans la tourmente, sans que la collectivité y gagne quoi que ce soit. Quant aux consommateurs, non seulement ils ne savent plus quoi mettre dans leur assiette, non seulement ils ne voient pas, eux, les prix baisser, mais ils vont encore contribuer par leurs impôts à l'indemnisation des dégâts engendrés par la loi du marché.

Et après tout cela, qui peut encore dire que c'est la vache qui est folle, et non cette société où commande la loi du marché ?

Lucienne PLAIN



La garde rapprochée et les officiels protègent Jospin des œufs qui lui étaient destinés, lors de sa visite au Salon de l'agriculture. La prochaine fois, n'oubliez pas un parapluie !

## JOSPIN ET LES OEUFS

Après sa visite mouvementée au Salon de l'agriculture où il a reçu une volée d'œufs sur la tête, Lionel Jospin s'est considéré comme un homme averti. Même s'il aime les œufs « sous toutes les formes », ainsi qu'il l'avait déclaré au Salon, il les préfère dans son assiette. Jospin a ainsi renoncé à ses voyages à Dole et à Saint-Etienne, où les agriculteurs lui avaient promis un comité d'accueil particulier. Pas très courageux, mais en tout cas prudent.

En revanche, samedi 24

février, dans une ville plus modeste de la région parisienne, Villeneuve-Saint-Georges, Jospin n'a pas hésité à rendre une visite de soutien à son ministre de la Recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, radical de gauche qui conduit la liste gauche plurielle sur la ville et voudrait bien récupérer le poste de maire sur son concurrent de droite, Roger Grésil. La visite prévoyait un passage à la permanence du candidat puis un petit tour dans le marché qui se tient régulièrement, chaque samedi, non loin de là.

A Villeneuve-Saint-Georges, les agriculteurs sont assez peu

représentés... Pourtant, Jospin n'entendait prendre aucun risque. Nos camarades qui soutiennent la liste de Lutte Ouvrière aux élections municipales sur la ville étaient présents, sur le marché, pour vendre le journal. C'est là qu'ils ont appris, par les commerçants, que tous les œufs avaient été raflés des étals... et qu'aucune omelette n'était possible ce jour-là.

Encadré de ses sbires, Jospin a pu ainsi faire le tour du pâté de maisons tranquillement mais rapidement, sans s'attarder dans ce marché très ouvrier.

## Cabines téléphoniques LA RENTABILITÉ AU DÉTRIMENT DU SERVICE

Avec le développement des téléphones portables, France Télécom se plaint du manque de rentabilité des cabines téléphoniques. Si, dans les villes de moins de 10 000 habitants, le cahier des charges impose à la compagnie leur maintien, elle envisage ailleurs de revoir leur implantation, c'est-à-dire, en clair, la suppression de certaines, ce qui n'est pas sans conséquences pour les usagers.

Tout le monde en effet ne possède pas de téléphone portable, ni même de poste fixe. En ce qui concerne les téléphones portables, leur coût - qui vient d'ailleurs d'augmen-

ter - et les contraintes liées aux abonnements font qu'une partie de la population, parmi les plus pauvres bien souvent, préfère utiliser les cabines. Si France Télécom en supprime un certain nombre, il faudra donc aller plus loin à la recherche d'une cabine, en espérant qu'elle soit en état de marche, et faire encore un peu plus la queue...

La privatisation des entreprises les amène à rechercher la rentabilité et, dans le cas de France Télécom, cela se fait au détriment du service public. Et cette détérioration, ce sont les plus défavorisés qui en pâtissent le plus.



## La croissance continue du PIB :

# LA RICHESSE AUGMENTE... MAIS PAS LES SALAIRES DE CEUX QUI LA PRODUISENT

Si le produit intérieur brut (le PIB, dans le langage des statisticiens et des économistes) donne une mesure de la richesse globale d'un pays, il faut croire que celle de la France ne cesse de croître. Son PIB a augmenté de 3,2 % en 2000, vient d'annoncer l'INSEE (l'Institut national de la statistique et des études économiques). Et celui-ci en profite pour réévaluer à la hausse le chiffre de 1999 : tous comptes faits, il y a finalement eu 3,2 % de mieux pour le PIB. Le tout ajouté aux 3,3 % de 1998, on arrive à plus de 10 % d'augmentation du PIB sur trois ans. C'est ce qu'il est convenu d'appeler la « croissance ».

La publication de ces chiffres par l'INSEE n'a donc pas manqué de susciter des commentaires ravis dans la presse sur le « retour de la croissance » dû à la « bonne santé de l'économie ». Certes. Mais n'y a-t-il pas un petit quelque chose qui manque au tableau ? Car enfin, l'économie ne se nourrit pas toute seule. Il faut bien qu'il y ait des femmes et des hommes qui, par leur travail justement, la fassent vivre et croître.

Mais les médias et les hommes politiques se gardent de s'appesantir sur cet aspect

ter de 10 % en trois ans ? Cela n'aurait pourtant pas été un luxe, ni signifié l'amélioration du niveau de vie de la population,

de la recherche du maximum de profit par et pour le compte de la bourgeoisie qui possède les moyens de production et d'échange.



Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'Économie et des Finances, est entouré des cent chefs d'entreprises cotés en Bourse sur le Nouveau marché (qui forment le nombre cent)

des choses. Sans doute parce que c'est précisément là que le bât blesse. Car lequel de celles et ceux qui ne vivent que de leur travail, peut se vanter d'avoir vu son bulletin de salaire augmen-

ter juste son maintien.

Eh bien, même ce minimum-là n'est pas de mise dans une société où la « croissance », comme toute l'économie, sont soumises à une seule règle : celle

La richesse sociale et son accroissement, elle et elle seule en recueille les fruits, s'étant octroyé un droit de propriété sur elles. Mais celles et ceux qui produisent tout, eux, ne sont

conviés qu'à applaudir aux prouesses du PIB, tandis qu'au mieux leur salaire affiche un chiffre inchangé depuis des années. Alors que la masse des richesses de la société croît, la part qui en est dévolue à ceux qui les ont produites, loin de progresser, diminue sans cesse.

Eh oui, la « bonne nouvelle » de la progression continue du PIB peut en cacher une bien plus mauvaise : le niveau de vie des travailleurs continue à baisser. C'est même cette baisse continue qui alimente pour une bonne part la croissance, non pas cette fois de l'économie, mais d'une injustice sociale criante.

Car, derrière des statistiques qui se veulent neutres, il y a la réalité. Celle, d'un côté, de nantis qui affichent une prospérité insolente, tandis que la majorité de la population vit de plus en plus mal. Et cela, même quand on a un « vrai emploi ». Quant aux chômeurs, aux travailleurs à temps partiel imposé, à ceux qui n'ont qu'un « petit boulot » ou un CDD et à tous ceux qui alternent périodes de chômage et missions d'intérim, l'« embellie » dont se vantent gouvernement et patronat n'est qu'une mauvaise blague.

La véritable embellie, pour tous ceux qui en sont aujourd'hui exclus, ce sera précisément quand le monde du travail demandera enfin des comptes, et avec intérêt à la clé, à tous ceux qui le dépouillent depuis trop longtemps et de la croissance et du reste.

P.L.

## LOI AUBRY : POUR LE PATRONAT, DES CADEAUX ENCORE PLUS IMPORTANTS QUE PREVU

La droite vient de reprocher au gouvernement ses mauvais calculs sur le coût de la loi Aubry dite des 35 heures. Le gouvernement l'aurait sous-estimé.

Il faut rappeler que cette loi prévoit de copieusement alléger les charges dans les années qui viennent, pour les entreprises ayant signé des accords de réduction du temps de travail. Le gouvernement prévoyait 65 milliards de francs d'allègements pour l'an 2000, et près de 100 milliards pour cette année. Cela représentait déjà un beau cadeau fait au patronat, au détriment du budget et de la Sécurité sociale. Mais cette copieuse somme, il faudra y ajouter de 10 à 20 milliards pour les années 2000 et 2001.

Le gouvernement avait créé un fonds spécial dont la fonction était de collecter et de compenser les sommes prévues et imprévues correspondant à ces allègements. Mais ce fonds connaît quelques déboires. D'autant que le Conseil constitutionnel l'a privé de plusieurs des recettes prévues en supprimant la taxa-

tion des heures supplémentaires, l'extension de la taxe sur les activités polluantes, et l'affectation à ce fonds d'une partie de la taxe sur les tabacs. Mais le gouvernement ne renonce pas pour autant : lorsqu'il s'agit de respecter les promesses faites aux patrons, il sait faire preuve d'acharnement.

Car si la gauche et la droite bataillent sur les chiffres et sur la façon de manipuler les rentrées budgétaires, l'une comme l'autre ne remettent pas en question le fond de l'affaire, c'est-à-dire ces cadeaux scandaleux au patronat. Elles sont totalement d'accord pour priver le budget de l'argent qui va manquer pour faire face aux besoins sociaux. Sur plusieurs années, des centaines de milliards leur manqueront ainsi. Pourtant, avec cet argent, combien de services publics aurait-il été possible d'améliorer ? Combien d'agents hospitaliers, de cheminots, de personnels de l'Éducation nationale, ces sommes permettraient-elles d'embaucher ?

Le patronat est comblé de tous les côtés par la loi Aubry. Il peut généraliser la flexibilité et l'annualisation du temps de travail, imposer les horaires qui l'arrangent et tenter de remettre en cause bien des acquis. Et par-dessus le marché, pour ce sale travail, il reçoit de l'argent des contribuables.

En annonçant ainsi un surcoût de l'opération, on peut s'in-

quiéter. Car si on voulait préparer l'opinion pour lui faire à nouveau les poches en imposant de nouvelles taxes ou en privant encore davantage de recettes la Sécurité sociale ou le budget de l'État, on ne s'y prendrait pas différemment.

Le patronat et le Medef tempêtaient il y a peu contre la loi Aubry, pour faire monter les enchères. Gagnant sur tous les

tableaux, ils sont devenus silencieux depuis. Mais les travailleurs ne le sont pas. Ils ont su se faire entendre, à maintes reprises, pour dire qu'ils n'étaient pas d'accord avec cette loi qui non seulement aggrave leurs conditions de travail, mais aussi qu'ils payent avec leurs impôts.

Michel ROCCO

### PETITE CHRONIQUE DES PROFITS

Chaque semaine apporte son lot de bilans d'entreprises aux profits fabuleux. Après TotalFinaElf et Vivendi, Renault et Peugeot, c'est maintenant L'Oréal et la Société Générale.

Pour le groupe L'Oréal, le bénéfice est proche de 7 milliards, en progression de 24 % ! « Année historique », « record absolu » :

le PDG manque de mots pour exprimer son contentement.

La Société Générale, elle aussi, bat des records : 17,7 milliards de francs de profits, en hausse de 36 %. Évaluée à 22 milliards lors de sa privatisation en 1987, elle est actuellement cotée à plus de 190 milliards !

Pendant ce temps-là, les

salaires ne suivent en général même pas l'inflation, le SMIC et les minima sociaux sont généreusement augmentés de quelques dizaines de francs. On ne peut pas reprocher aux capitalistes d'être des partageux !

V.G.



## Réfugiés kurdes d'Irak

Une semaine après que le gouvernement eut autorisé les 908 réfugiés kurdes, arrivés par bateau sur la côte varoise, à quitter le camp de Fréjus où ils avaient été initialement retenus, les deux tiers d'entre eux auraient quitté ce centre d'accueil, pour tenter leur chance en direction de l'Allemagne, principalement. Cela a eu l'air de surprendre le préfet du Var, qui a déclaré avoir fait de son mieux pour les accueillir. Mais la méfiance des réfugiés kurdes vis-à-vis des autorités françaises est facile à comprendre. Au fil de ces dernières années, le droit d'asile en France a réduit comme une peau de chagrin.

La décision du gouvernement de leur accorder un sauf-conduit (de... huit jours) était d'abord une réponse à l'émotion suscitée dans la population par l'arrivée de ces réfugiés dans des conditions pour le moins indignes, puisque, selon un sondage paru dans la presse, huit personnes interrogées sur dix estimaient normal que ces réfugiés soient accueillis dans de bonnes conditions.

Mais le gouvernement entend toujours gérer leur sort au «cas par cas», ce qui suggère qu'il pourrait en expulser certains. On a eu un aperçu des conséquences possibles avec le cas d'un couple de Palestiniens présents parmi ces réfugiés : le tribunal de Draguignan a, dans un premier temps, décidé leur expulsion. L'Autorité palestinienne n'est encore qu'un embryon d'Etat mineur devant l'Etat israélien, mais son existence peut au moins servir de prétexte à expulser ses ressortissants ! Heureusement, cette décision a été suspendue par une autre juridiction, du moins pour le moment.

Le choix du gouvernement, aussi réticent soit-il, a évidemment été critiqué par ceux qui préfèrent l'expulsion au droit d'asile. Pasqua a déclaré y voir «une erreur monumentale que nous paierons très cher, elle relève d'une démarche démagogique et irresponsable». Il a reçu le renfort d'un homme qui se dit de gauche, Chevènement, fidèle au ministre de l'Intérieur qu'il a été, lui qui est responsable de la situation aberrante dans laquelle se trouvent aujourd'hui plus de 60 000 sans-papiers, fichés mais pas régularisés.

Bien que ces Kurdes, comme

# DANS LE MAQUIS DU DROIT D'ASILE

tous les réfugiés de la planète, admet Chevènement, ont été «chassés par la famine, la misère, la maladie, la mort, et par l'absence de toute perspective dans un pays frappé par un embargo inhumain», il prétend y voir un «cas particulier», qui «ne peut pas valoir précédent». Pour des bateaux identiques, il faut, selon lui, «donner des directives très fermes à la marine nationale pour repérer de tels arrivages et les arraisonner». La marine de guerre doit-elle les couler ?

Le Parti Socialiste, dont bien des responsables avaient plaidé dans le même sens que Pasqua et Chevènement comme par exemple Hollande, feint maintenant de se réjouir de «l'évolution positive de la situation des Kurdes irakiens naufragés, dans le respect des lois françaises et de la convention de Genève». Quand on sait que l'an dernier, sur quelque 30 000 personnes ayant demandé le droit d'asile dans le cadre de cette même convention, à peine le cinquième, moins de 6 000 personnes, ont obtenu satisfaction, le «respect des lois françaises et de la convention de Genève» peut tout aussi bien signifier refus et expulsions.

Les réfugiés kurdes ne sont

donc pas au bout de leurs peines. Une course d'obstacles administratifs les attend, au terme de laquelle tous ne seront pas forcément acceptés. En effet, en moyenne, 18 % seulement des Irakiens qui en font la demande obtiennent le droit d'asile.

Selon la convention de Genève qui régit internationalement le droit d'asile, celui-ci est censé assurer la protection de toute personne craignant d'être persécutée «du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques». Mais il faut croire que les personnes qui décident du sort des réfugiés ne lisent même pas les journaux, puisque les réfugiés sont désormais plus souvent rejetés qu'accueillis, et cela vaut y compris pour les ressortissants de pays où l'emprisonnement arbitraire, les brimades, le recours à la torture, les menaces et exécutions sommaires par des «commandos de la mort» sont patents et notoires pour qui veut bien se tenir un minimum informé.

La procédure d'acceptation peut durer des mois, jusqu'à deux ans de temps. Une fois enregistrés par l'OFPPA, l'administration qui prétend protéger les réfugiés, ils

auront un titre de séjour de trois mois, renouvelable le temps de la procédure. Pendant cette période, en vertu d'une circulaire de 1991 (quand le Premier ministre était la socialiste Edith Cresson), les demandeurs d'asile n'ont pas le droit de travailler (une mesure destinée à décourager les réfugiés optant pour la destination «France»).

Si le statut de réfugié leur était enfin reconnu, les Kurdes disposeraient d'un certificat valable pour trois ans, puis cinq ans, puis dix, tous renouvelables. Et, au terme de ce périple, ils bénéficieraient de droits à peu près identiques aux Français de souche. Mais avant d'en arriver là, il y a infiniment plus de chances qu'ils soient contraints à partager le sort des immigrés clandestins, du fait même de la lenteur des procédures.

Et du rêve d'une «France (ou Allemagne), terre d'asile», ces réfugiés ont toutes les chances de se retrouver confrontés à la dure réalité de la surexploitation de la main-d'oeuvre en situation précaire, dont tire profit une partie du patronat. Au mieux, car ils peuvent aussi être expulsés.

Jacques FONTENOY

## Expertise favorable à Omar Raddad

# SOUS-JUSTICE POUR LES PAUVRES

Quelques infimes traces de sang prélevées sur la porte de la cave où se trouvait la fameuse inscription «Omar m'a tué» ont été finalement analysées. L'ADN n'est pas celui d'Omar Raddad qui fut condamné pour meurtre en 1994, et gracié après avoir accompli sept ans de prison. Cela conforte la thèse de l'innocence d'Omar Raddad mais ne prouve rien. N'importe qui aurait pu laisser un peu de sang sur cette porte, bien avant ou après le crime sans être l'assassin. Et si le sang en question avait été celui de Raddad, cela n'aurait rien prouvé non plus.

Mais cela jette une lumière de plus sur les conditions ahurissantes de son procès et de l'enquête qui l'a précédé.

C'est peu dire que l'enquête a été bâclée : elle a été délibérément orientée pour faire condamner Omar Raddad. Aucune autre piste possible n'a

été examinée, alors qu'il s'en ouvrait, dès le début de l'enquête. Des témoins ont donné des éléments qui, sans apporter de preuve, tendaient à disculper celui qui fut condamné. Il n'en a pas été tenu compte. Les enquêteurs «tenaient» leur coupable, ils n'ont pas été voir plus loin. Pire, des pièces à conviction ont été détruites : ainsi un rouleau de pellicule photo prise avant sa mort par la victime. Et surtout le corps de madame Marchal, qui fut assassinée, a été incinéré, sans qu'elle en ait jamais exprimé le souhait, -en tout cas, pas par écrit- et sans que la justice s'y oppose. Lorsqu'on rentre dans le détail de ce qu'on appelle pudiquement les «disfonctionnements» de l'enquête et de la justice, c'est effarant.

On peut incriminer bien sûr, en partie, l'incompétence des policiers et enquêteurs, pas vraiment formés aux méthodes scientifiques. Mais cette fois, cela va bien au-delà : il y a la

volonté de «charger» un jardinier marocain, parce que ce n'est qu'un travailleurs immigré. Il y a aussi, probablement, la volonté de ne pas inquiéter une famille riche et honorablement connue. Car, si ce n'est pas Omar Raddad qui est l'assassin, qui alors ? Quelqu'un du cercle des intimes ?

Cette pseudo-justice au rabais pour les humbles, ce n'est pas la première fois qu'elle s'exerce, c'est même souvent le cas. Le plus souvent on n'en parle guère car il s'agit de faits relativement mineurs. Mais parfois des «affaires» viennent sur le devant de la scène. Dans l'affaire des «disparues de l'Yonne», il est évident que la justice n'a pas cherché à retrouver les jeunes filles, en dépit des disparitions répétées. Il s'agissait d'enfants pauvres, légèrement handicapés parfois. On les prétendait en fuite, et il ne fut surtout pas question d'ennuyer l'institution qui s'en occupait d'une façon scan-

daleuse, et qui était dirigée par des notables. Et cela en dépit du fait qu'un gendarme avait flairé les meurtres et poursuivait, à titre personnel, les recherches !

Lors de l'affaire Dutroux, le pédophile et assassin belge, la police et la gendarmerie ont elles aussi fait preuve d'une incroyable légèreté en ne recherchant pas comme il fallait, les enfants disparus, qu'elles auraient probablement pu retrouver avant leur mort si l'enquête avait été menée sérieusement dès le début. Mais là aussi il s'agissait d'enfants de gens pas bien riches, donc pas bien intéressants pour la justice.

Si c'était des enfants de notables qui avaient disparu, dans l'Yonne ou en Belgique, les autorités n'auraient certainement pas laissé passer tout ce temps sans rien faire ?

Alors, on peut toujours parler aujourd'hui de «justice de classe». Quand des travailleurs contestent leur exploitation, celle-ci est prompt à prendre le

parti des patrons. Mais là ce n'est même pas de cela qu'il s'agit. Il s'agit du mépris ordinaire envers les humbles. Les pauvres n'ont droit qu'à une sous-justice au rabais. Une justice bas de gamme, comme tous les produits que leur offre la société.

Et quand cela fait trop scandale, et que des enquêteurs indépendants remuent la boue judiciaire, alors parfois (rarement !) l'Etat rouvre un procès (celui d'Omar Raddad le sera-t-il ?) ou verse une indemnité aux personnes lésées.

Mais les juges, les policiers, les gendarmes ne sont même pas inquiétés pour leurs fautes professionnelles pourtant évidentes. Un simple salarié aurait depuis longtemps été renvoyé de son travail s'il l'avait autant bâclé que certains juges. Mais ceux-là restent en place et continuent d'administrer la «justice».

André VICTOR



**Air France**  
Orly, Roissy et le Bourget

## DE L'URANIUM APPAUVRI DANS LES AVIONS ET LES ATELIERS

Dans les ateliers d'Air France, on parle de l'uranium appauvri. Non pas que l'aviation civile aurait à voir avec les opérations de l'OTAN contre l'Irak, durant la guerre du Golfe, et plus récemment contre la Yougoslavie, où des bombes contenant ce métal ont été lancées sur les populations. Mais, pour n'être pas des bombardiers, bien des avions de ligne sont chargés en uranium appauvri (et pas qu'un peu, car il peut y en avoir jusqu'à 400 kg à bord). Et des ouvriers et techniciens chargés de leur entretien doivent en manipuler, y compris dans des conditions dangereuses, sans avoir été informés des risques qu'on leur fait courir.

Avec les informations récemment publiées dans la presse sur les conséquences de l'exposition à l'uranium appauvri chez les militaires et les civils lors des guerres du Golfe et de Yougoslavie (le syndrome du Golfe), des travailleurs d'Air France se sont inquiétés de ce que des avions sur lesquels ils travaillent contiennent de l'uranium appauvri. Du fait de sa très haute densité, ce métal est en effet utilisé comme masse

d'équilibrage de l'empennage.

Or, s'il semble que manipulé avec précaution, par exemple lors des opérations de « grande visite » (révision générale) des avions, ce métal ne présente pas de danger particulier, selon les scientifiques, il n'en va pas de même lorsqu'il est pulvérisé, pour une raison ou une autre.

Cela peut se produire en cas d'accident. Les poussières alors dégagées sont radio-toxiques (comme lors de bombardements avec des obus contenant ce métal). La revue *Science et Avenir*, dans son numéro de février, recensé près de 70 catastrophes aériennes depuis une trentaine d'années où des avions contenant de l'uranium appauvri se sont écrasés, sans que jamais la population ni les sauveteurs soient prévenus des risques de contamination. Ainsi, en octobre 1992, un Boeing 747 de la compagnie El Al s'est abattu sur la banlieue d'Amsterdam et, depuis, certains habitants des environs et des pompiers ont développé des symptômes rappelant le syndrome du Golfe. Bien que les autorités, en pareil cas, observent le silence sur ces faits, il

semble bien que les responsables de l'aviation civile, au moins dans les pays développés, n'aient guère de doutes sur la question. Cela expliquerait que, depuis quelques années, on cesse de lester les nouveaux avions avec de l'uranium appauvri. Et que, pour ceux, nombreux, qui le sont encore, on veuille se débarrasser du problème dans la discrétion et avec le plus grand cynisme... en revendant peu à peu ces avions à des compagnies de pays du Tiers Monde!

Mais les avions d'Air France comporteraient encore sept tonnes d'uranium appauvri. En outre, au fil des réparations, une autre partie de ce métal a été stockée au sol, sans que l'on avertisse les travailleurs des risques que cela provoque. Ni surtout, notamment en chaudronnerie, sans que les ouvriers soient prévenus des dangers qu'il y a à travailler ce métal - comme cela se pratique couramment -, à le frapper pour poser des rivets ou à l'usiner pour en tirer des formes ou des outils, ce

qui expose à sa haute radio-toxicité.

La direction d'Air France Industries, qui a laissé faire pendant des années, s'en inquiète maintenant que les dangers de l'uranium appauvri s'étalent dans la presse. Ainsi, le 7 février dernier, après que des syndicalistes l'avaient interpellée sur le sujet, elle a publié une note dans laquelle elle feint de découvrir le problème, tout en s'abritant derrière un arrêté de mars 1994 qui réglemente le transport et la manipulation de ce métal. Elle a le culot d'écrire que « nous vous rappelons (!) que la manutention de ces pièces doit se faire à l'aide de

gants de coton, avec le port de masques respiratoires anti-poussières, et que le transport est effectué à l'aide de containers référencés ». Un « rappel » qui, pour tout le monde, est une découverte car sur les bons de travail rien n'a jamais mis en garde contre le fait « qu'en aucun cas (les pièces en uranium appauvri) ne doivent être meulées, tronçonnées, sciées, usinées, poncées, etc. ».

La direction a beau essayer de se couvrir, c'est elle la seule responsable. Et il va falloir qu'elle rende des comptes à ceux dont elle a exposé la santé depuis des années.

Correspondant LO



« Grande visite »  
d'un Boeing 747  
à Orly-Nord

## L'explosion du silo de Blaye

### LA COURSE AU PROFIT SUR LA SELLETTE

L'explosion d'un silo à grains, qui fit onze morts et un blessé grave le 20 août 1997 à Blaye, en Gironde, aurait pu être évitée. Telle est la conclusion du tribunal de Bordeaux qui vient de rendre son jugement en condamnant l'ancien directeur du site à 18 mois de prison avec sursis et 58 000 F d'amende pour ses « négligences » et « imprudences graves ». Jugée « directement responsable des agissements commis pour son compte », la Semabla, propriétaire et gestionnaire des installations, a pour sa part été condamnée à 1 million de francs d'amende.

Le fait est que, dans un secteur d'activité réputé particulièrement dangereux, ces gens-là

ont pu pendant des années faire passer leurs impératifs de rentabilité et de productivité avant les règles de sécurité les plus élémentaires.

Le résultat est aujourd'hui connu : à cause d'un système de ventilation défectueux et d'un système de dépoussiérage mal entretenu, il a suffi d'une étincelle pour provoquer le drame. L'explosion fut d'une telle violence que la tour de béton haute de 40 mètres et les centaines de tonnes de céréales qu'elle contenait s'effondrèrent sur les locaux techniques et administratifs attenants. Des personnes présentes sur le site ce jour-là, une seule a survécu.

Une fois n'est pas coutume, la justice a retenu la responsabilité du directeur et de l'entreprise dans

l'accident. Mais combien d'autres patrons et combien d'entreprises continuent à jouer avec la vie des salariés, en faisant passer la recherche du profit maximum avant l'entretien et la sécurité des installations ? Une enquête menée après le drame de Blaye avait d'ailleurs montré que, dans 80% des installations du même type qui avaient été inspectées, la sécurité était « souvent insatisfaisante ».

La justice, quand elle veut bien les condamner, accuse ces patrons d'homicide « involontaire ». C'est pourtant bien délibérément qu'ils font courir des risques aux salariés, et parfois les tuent.

R.M.

## Échos des entreprises (extraits de bulletins Lutte Ouvrière)

### LA MONTAGNE ACCOUCHE D'UNE SOURIS

La direction a révélé son plan de passage à l'euro. On allait voir ce qu'on allait voir ! Basculement des 11 millions de CCP vers l'euro à partir de juillet, des 28 millions de comptes d'épargne à partir d'août ; paye en euros pour les postiers en septembre ; distribution des pièces et billets d'euros à partir de décembre 2001 ; basculement des 16 000 automates et des 3 700 distributeurs de billets ; distribution de millions de brochures, etc.

Face à un tel surcroît de travail, on pouvait s'attendre, au bas mot, à quelques dizaines de milliers d'embauches. Pensez donc ! La Poste « mobilisera » en tout et pour tout... 300 emplois-jeunes pour cette transition. Rapporté aux 17 000 bureaux, ça fait un postier pour 56 bureaux... On pourrait croire que, là-haut, ils ne savent pas compter. Mais le pire, c'est qu'ils savent. Et qu'ils savent se payer de notre tête.

La Poste - Paris 11

### LE PROGRÈS À REÇULONS

La direction nous annonce que la progression pour l'année 2000 tourne autour de 20% et qu'à données comparables, elle est d'environ 10%.

Il ne s'agit pas, évidemment, de nos salaires, mais du chiffre d'affaires. Pour obtenir la « progression » des salaires, déplacer la virgule et diviser par deux !

### N'EN JETEZ PLUS !

En décembre les salaires ont augmenté de 0,6%. En janvier, on nous a ajouté 0,14% aux cotisations. Bilan, pour un salaire de 8 000 F : 26 F d'augmentation !

Ce n'est plus une fiche de paye, c'est un ramasse-miettes.

Axa Louis-le-Grand/Drouot  
(Paris)

### LES NÉGRIS DU MONT-BLANC

Mi-février, une partie des travailleurs employés à la remise en état du tunnel du Mont-Blanc se sont mis en grève à cause de leurs conditions de travail désastreuses. Certains prennent régulièrement des malaises sur le chantier. Mais leurs conditions d'hébergement sont dignes également du siècle dernier. Ils se retrouvent dans des

dortoirs de quarante, avec des horaires différents puisqu'ils font les 3x8 !

Malgré d'énormes pressions pour les dissuader de faire grève et de parler, certains se sont exprimés devant les médias locaux. Bravo pour leur courage !

SNCF Chambéry



## Peugeot-Citroën

### 8,6 MILLIARDS DE FRANCS DE BÉNÉFICE

# ÇA BAIGNE POUR EUX

Le groupe automobile PSA Peugeot-Citroën a annoncé mercredi 21 février son bénéfice net, soit 8,6 milliards de francs. 2,8 millions de véhicules ont été vendus, correspondant à une progression de 11,7 % par rapport à l'an dernier. Celle-ci a fait exploser les bénéfices, qui se sont accrus de 80 % pour la même période ! La comparaison de ces deux pourcentages atteste sans conteste une augmentation sans pareille de l'exploitation des 172 000 travailleurs dans le monde produisant ces millions de véhicules. Une exploitation qui se traduit au niveau des salaires, des effectifs et des conditions de travail.

En France, les salaires pour la même période n'ont pas eu une progression à deux chiffres, loin de là : elle était de 1,5 % en 2000 et elle s'élèvera à un peu plus pour l'année 2001, mais pas plus que 3,5 % pour les plus bas salaires. Des chiffres dérisoires au regard de l'augmentation des bénéfices. De plus,

cette augmentation est largement compensée par les allègements de charges sociales prévus par la loi Aubry sur l'aménagement du temps de travail. Par exemple pour un salaire net de 7 800 F, l'allègement est de 1 200 F et pour un salaire de 9 000 F, il est de 450 F. Ces sommes qui s'affichent tous les mois sur nos

fiches de paye sont autant d'argent que le patron n'a pas à déboursier. En fait la masse salariale globale a baissé.

Interviewé par un journaliste du journal *Le Monde*, le PDG du groupe, Jean-Martin Folz, explique ces résultats par « une utilisation de nos capacités de produire à 101 %, c'est-à-dire que nos usines fonctionnent partout en trois équipes ». On aimerait bien savoir comment 101 % c'est possible ! Et Jean-Martin Folz prévoit même un miracle plus grand encore l'an prochain puisque dans la même interview, il annonce 115 ou même 120 % d'utilisation.

Sur les effectifs, le PDG affirme que le groupe, durant l'année 2000, a embauché

15 000 personnes dont 7 000 en France. Ces embauches étaient nécessaires après le départ cette année en préretraite de milliers d'anciens travailleurs (CASA) et pour mettre en place les équipes de nuit et de week-end (VSD, vendredi-samedi-dimanche, par exemple). Là aussi, pour rajeunir les effectifs, le groupe a trouvé un gouvernement complaisant qui a pris et prend toujours en charge une bonne partie des frais de la mise en retraite anticipée.

Ces 7 000 embauches sont notoirement insuffisantes puisqu'en permanence environ 15 000 intérimaires travaillent dans les usines du groupe. Par exemple, celles de Saint-Ouen et d'Aulnay-sous-Bois en région parisienne

fonctionnent avec 30 % d'intérimaires.

L'augmentation de la production n'a donc été possible qu'en alourdissant les charges de travail, qu'en imposant les horaires déments du week-end, le travail de nuit ruineux pour la santé, les heures supplémentaires y compris les jours fériés, les pauses travaillées.

Ces 8,6 milliards de bénéfices ajoutés à ceux des années précédentes, soit 61 milliards de « situation nette », comme le précise le bilan, doivent être utilisés pour embaucher massivement, afin que les cadences diminuent, mais aussi pour augmenter les salaires de manière importante.

Correspondant LO

## Échos des entreprises (extraits de bulletins Lutte Ouvrière)

### C'EST L'ACTION QUI PAYE

Les 60 travailleurs de TFN, la société de nettoyage employée par Renault, étaient en grève mercredi et jeudi 14 et 15 février. Ils revendiquaient des hausses de coefficients, une prime de 3 000 F et la régularisation de leurs contrats de travail.

Dans cette entreprise, les conditions de travail sont très dures faute d'effectifs suffisants et les salaires scandaleusement bas. La

direction de Renault, en renégociant à la baisse les contrats avec TFN, porte une bonne part de responsabilité dans cette situation.

Ils ont repris le travail vendredi. Même s'ils n'ont obtenu qu'une partie de ce qu'ils demandaient, ils ont su se montrer unis et résolus face à leur direction. Ils restent vigilants et ils ont bien raison.

Renault Siège (Billancourt)

### ÉCONOMIE DE MAINTENANCE = DANGER

La semaine dernière au montage, un palan est tombé pendant qu'il approvisionnait la chaîne d'un moteur de Master. Son crochet s'est usé jusqu'à la rupture.

Heureusement, il n'y a eu que des dégâts matériels mais ces quelque 300 kilos auraient pu tuer quelqu'un.

La maintenance, qui s'effectuait

avant sur cinq postes de nuit, se fait maintenant le samedi et dimanche, et les effectifs de ce service sont insuffisants. Le temps passé à contrôler les installations a considérablement diminué au profit de plus de production et évidemment de situations dangereuses.

SOVAB-Renault (Batilly)

### LEURS CHIFFRES ET LES NÔTRES

Aviz à la population ! La direction de Thomson a fait savoir dans la presse locale que l'année 2000 avait été une année « record ».

Pour nos salaires ? Vous n'y pensez pas ! Ce dont ils sont si fiers, c'est de la hausse des profits réalisés par les actionnaires ? Et comme ces gens-là n'ont ni honte ni honneur, ils se vantent publiquement et avec un parfait cynisme du butin recolté sur notre dos : bénéfices de 2,5 milliards de francs, soit une hausse de 70 % par rapport à 1999 ; chiffre d'affaires de 60 milliards, soit une hausse de 36 %.

Si on compare avec la pro-

gression de nos salaires, il y a comme un décalage...

Et quand on entend la direction de Thomson se flatter des marges qu'elle compte assurer à ses actionnaires pour les années qui viennent, on ne peut se dire qu'une seule chose : qu'il est grand temps de remettre les pendules à l'heure et de réclamer notre dû.

Pour augmenter les salaires, la solution saute aux yeux : reprendre aux actionnaires ce qu'ils nous ont volé.

Thomson Multi-Média  
(Angers)



## Automobile

# LES MILLIARDS DE L'EXPLOITATION

En même temps que le groupe PSA (Peugeot-Citroën), Renault déclare 7 milliards de bénéfices. En trois ans, les deux trusts auront dégagé, officiellement, 36 milliards de profits.

Les deux PDG continuent à opposer leurs stratégies respectives. Celui de Renault, dont l'Etat possède encore 44 % du capital, privilégie des alliances internationales, fusions et acquisitions, comme c'est le cas avec le japonais Nissan, le coréen Samsung ou le roumain Dacia. Celui de PSA ne jure que par la croissance interne, qui laisse à

la famille Peugeot un poids décisif (37,4 %) dans le capital du groupe.

Mais, au-delà des stratégies et des « visions » divergentes, les deux groupes mettent en œuvre les mêmes méthodes pour accumuler ces profits : l'exploitation renforcée de dizaines de milliers de travailleurs. D'un côté comme de l'autre, c'est la production à outrance, les équipes, le travail de nuit, la flexibilité et les salaires quasiment bloqués.

Pour s'en convaincre, il suffit de feuilleter *Lutte Ouvrière*

rien que sur les trois ou quatre derniers mois. Protestations et débrayages pour les salaires, augmentation de la production à effectifs à peu près constants, utilisation massive de travailleurs précaires, grignotage des pauses sous prétexte de 35 heures et de réduction du temps de travail, travail de nuit, surcharge de travail : voilà l'exploitation dans l'automobile, que ce soit à Aulnay, Sochaux, Mulhouse, Poissy, Flins ou Cléon.

Vincent GELAS



## Hôpitaux

# LA GRÈVE DES INFIRMIÈRES DES BLOCS OPÉRATOIRES

Depuis plus d'un mois maintenant, un mouvement de grèves et de manifestations touche les personnels infirmiers travaillant dans les salles d'opérations des hôpitaux publics. Manifestations et coups d'éclats, chahuts de ministres en campagne électorale, comme à Avignon récemment, se succèdent :

Judi 22 février, une rencontre a eu lieu entre le ministère de la Santé, les syndicats et associations professionnelles, et lundi 26 février c'est Kouchner qui recevait syndicats et associations.

Ce mouvement est parti des syndicats et associations d'infirmières diplômées de bloc opératoire, et des infirmières anesthésistes. Les infirmières qui travaillent dans les blocs sans avoir les mêmes diplômes sont aussi dans le mouvement. Par

contre, ni les aides-soignantes, ni les brancardiers, sans parler du personnel médical, n'y participent. C'est dire que ce mouvement est d'emblée catégoriel. Les associations professionnelles insistent bien sûr sur la défense de la profession, récla-

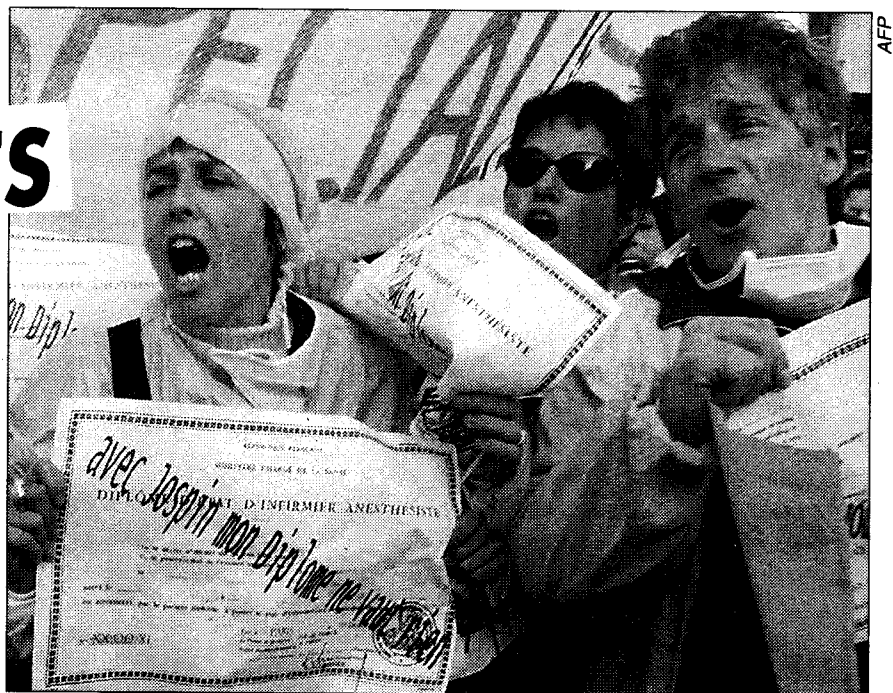
ment des grilles spécifiques, de nouveaux textes régissant leur profession, et insistent sur les différences minimales de salaire entre les infirmières spécialisées (anesthésistes et diplômées de bloc opératoire) et les autres infirmières « ordinaires ». Les

syndicats, à des degrés divers, leur emboîtent souvent le pas, même si certains ont un langage moins corporatiste.

Mais pour les infirmières anesthésistes, les infirmières de bloc opératoire, diplômées ou pas, le vrai problème de fond qui explique le mouvement, sa durée, et son caractère majoritaire, c'est celui des salaires.

De ce point de vue, ces catégories ne font qu'exprimer un

ras-le-bol qui commence à gagner un certain nombre de travailleurs, dans les hôpitaux comme ailleurs, un ras-le-bol du blocage des salaires qui dure depuis des années. C'est donc un problème général qui ne trouvera une véritable solution que dans un mouvement général, c'est-à-dire mettant en mouvement, au minimum, l'ensemble des personnels des hôpitaux.



AFP

## Pharmacie et santé, ça fait deux

La maladie du sommeil va à nouveau pouvoir être soignée. Transmise par la mouche tsé-tsé, elle continue à frapper seize pays de l'Afrique noire, en particulier l'Angola, le Congo-Kinshasa, l'Ouganda et le Soudan. 300 000 personnes sont infectées et 60 millions sont menacées.

Or la molécule DFMO, qui soigne cette terrible maladie, n'était plus produite depuis 1995. Le laboratoire qui la produisait

(aujourd'hui absorbé par le trust Aventis), ne l'estimant plus rentable, avait abandonné la fabrication. Il avait bien donné le brevet à l'Organisation Mondiale de la Santé, mais aucun fabricant n'avait proposé des prix de revient suffisamment bas pour que l'on puisse l'utiliser à grande échelle en Afrique.

Faut-il croire maintenant qu'un des trusts milliardaires de la pharmacie a décidé, pour sauver des centaines de milliers de vies humaines, de reprendre cette production et de donner gratuitement le médicament ou de le vendre à prix coûtant ? Pas du tout. Ces industriels sont tout à fait d'accord avec un responsable de Médecins Sans Frontières qui affirmait à ce

propos : « On ne peut demander aux laboratoires, dont le but est de faire de l'argent, de maintenir un produit qui n'en rapporte pas. »

Non, ce qui arrive au secours des victimes de la maladie du sommeil, c'est que la molécule DFMO entre dans la composition d'une crème de beauté dépilatoire qui va être commercialisée aux Etats-Unis par Bristol-Myers Squibb et Gillette et qui, elle, est considérée par ce laboratoire comme rentable. La production de DFMO va donc être relancée et fournira les doses nécessaires pour combattre la maladie du sommeil.

Si la conservation des poils avait été à la mode à Hollywood, la mouche tsé-tsé aurait pu continuer à tuer.

Vincent GELAS

## Le Mans

# Un exemple édifiant de « petit boulot »

Une dizaine de salariés de DEPresse, une entreprise de portage de journaux située au Mans, viennent de faire huit jours de grève pour protester contre leurs conditions de travail et de rémunération. L'entreprise, qui emploie une grosse quarantaine de salariés, dont treize dans l'équipe de portage à domicile du quotidien *Ouest France* (celle qui a fait grève) a été rachetée voilà deux mois par un nouveau patron, qui se vante d'avoir déjà racheté, « retapé » et revendu deux sociétés.

Le travail de portage est considéré comme un travail d'appoint, de deux heures par jour. Mais il faut se lever très tôt, partir de chez soi vers 3h15 du matin pour préparer le travail, et les tournées sont trop longues pour être faites en 2 heures. On n'est donc pas rentré chez soi avant 7h30 du matin. Mais après ce travail « de complément » on est sans doute frais comme un gardon pour un « travail principal ».

En réalité, la boîte fait travailler des personnes en situation difficile, pour lesquelles c'est parfois

l'unique source de revenus. Les salariés sont payés 0,42 F ou 0,63 F l'exemplaire, selon que la livraison se fait en ville ou en campagne. Plus une indemnité de 0,83 F du kilomètre, tirée d'un barème pour deux roues alors que tous utilisent leur voiture, dont la boîte de vitesse est particulièrement malmenée. Le travail du dimanche est ridiculement indemnisé : quelques francs seulement.

Tout cela donne des paies très faibles. Certaines sont de 2 700 F, d'autres de 4 500 F, selon la longueur de la tournée quotidienne. Le nombre de journaux mis dans les boîtes aux lettres (200 à 300), en secteur ville ou en secteur campagne, le nombre de jours travaillés (dimanche compris ou non, des salariés travaillent 7 jours sur 7 depuis des mois, sans jour de repos). C'est-à-dire pour 4 000 à 8 000 journaux livrés et des centaines de kilomètres parcourus dans le mois.

Le patron a embauché une dizaine

de personnes pour faire le travail des grévistes... qu'il a expulsés des locaux. Pas intimidés, ils se sont installés à quelques-uns sur le bord (très étroit) de la route, devant l'entreprise, sur des chaises de camping, avec des badges CGT et une banderole réclamant notamment le rattachement à une convention collective, ou à défaut le simple respect du Code du travail, une indemnité kilométrique pour voitures... Ils sont aussi allés voir la rédaction de *Ouest France*, qui a refusé de parler de leur mouvement, et celle du *Maine Libre* qui a fait de même par solidarité pour... *Ouest France*.

Au bout de huit jours, le patron s'est dit disposé à porter à 200 F l'indemnité de dimanche, et à accorder une prime spéciale de 500 F. C'est à vérifier sur le long terme, mais rien que cela, c'est déjà la preuve que ce monsieur a dû en rabattre et que les grévistes ont fait respecter la dignité des salariés.

## Echos des entreprises (extraits de bulletins Lutte Ouvrière)

### LES MARGOULINS

A la fin de la grève précédente, la direction de la société de ménage Hôpital Service avait tenté de gruger le personnel sur les primes de fin d'année. Des engagements avaient été pris de part et d'autre : mais la direction n'a pas tenu les siens en effectuant des retenus sur salaires. Face à cette arnaque, nos collègues se sont remis en grève et réclament

également de meilleures conditions de travail et une augmentation des salaires.

Il y en a plus qu'assez de ces requins des sociétés de ménage, qui s'engraissent sur l'argent public en exploitant éhontément le monde du travail.

Hôpital de Bicêtre (Val-de-Marne)

### LES BATEAUX PARTENT MAIS NOUS AUSSI

Ces temps-ci, tant dans la sous-traitance que dans l'intérim, on nous explique qu'il y a un creux.

Plus de travail, les chantiers se débarrassent de ceux qui sont en régie dans les ateliers. Les boîtes embauchent avec des contrats à la semaine pour faire des bricoles et virent aussitôt. Soudeurs, tôliers, tuyauteurs se retrouvent à faire le tour des boîtes d'intérim et à chercher du travail pour passer le cap, sans aucune garantie de succès.

Les bateaux partent pour Miami retrouver les touristes et nous on part pour l'ANPE pour retrouver le chômage, en attendant le prochain coup de bourre où on nous demandera de faire n'importe quoi dans n'importe quelles conditions pour que les paquebots partent dans les délais.

Alors, l'embellie sur Saint-Nazaire ? Pour les patrons certainement, mais pas pour nous. Ceux qui prétendent qu'on n'a qu'à se baisser pour trouver du travail mentent de façon éhontée.

### 1 MINUTE DE VESTIAIRE PAYÉE PAR JOUR !

260 F pour l'année, c'est le montant de la nouvelle prime dite « de déshabillage » accordée par la direction des Chantiers. Cette prime est censée compenser les temps de vestiaire qui étaient payés avant le passage aux 35 heures.

Nous payer l'équivalent de 5 heures de travail par an pour nous rembourser les embouteillages du matin, le temps perdu à trouver une place, la longue transhumance qui nous mène de la voiture ou

du car au vestiaire et le temps passé à se changer tient de la pire espèce de pingrerie qui soit.

Au vu des délais de construction prévus des navires et des retards constatés aux livraisons, on pourrait aussi penser qu'il a tout simplement perdu la notion du temps... mais pas celle de l'argent.

Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire)



Alstom

# Les travailleurs de Lys-Lez-Lannoy et de LCA-La Courneuve ont occupé le siège



Mardi 27 février, nous étions 150 salariés d'Alstom, de Lys-lez-Lannoy (dans la banlieue de Lille), de LCA et des Travaux extérieurs à La Courneuve en Seine-Saint-Denis à nous être donné rendez-vous à Levallois, au siège d'Alstom dont nous dépendons.

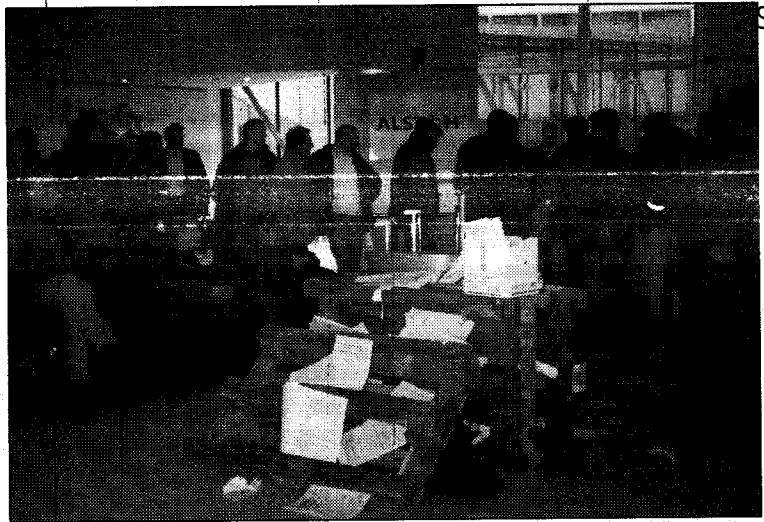
Rendez-vous avait été donné de bonne heure afin de bloquer le bâtiment, où nous avons pu pénétrer malgré les vigiles. Du coup, près d'un millier d'employés du siège de Levallois se sont retrouvés une nouvelle fois dehors à leur arrivée.

Le hall du bâtiment occupé et la direction s'obstinant à ne

moyenne d'âge est de 50 ans. Il en va de même aux Travaux extérieurs, où une quinzaine de travailleurs sont aussi menacés.

Ce jour-là, mardi 27 février, devait se tenir au siège d'Alstom le dernier Comité central d'entreprise avant l'application du plan de licenciements. Le CCE ne s'est pas tenu et le PDG nous a reçus contraint et forcé, mais il refuse toujours de garantir qu'il n'y aura pas de licenciements.

Nous avons quitté la salle en prenant date, entre travailleurs de La Courneuve et de Lys-lez-Lannoy, pour d'autres rendez-vous ensemble face à la direc-



pas nous recevoir, le ton et la colère sont montés. Nous n'étions pas prêts à lâcher prise. Il faut dire qu'à Lys, plusieurs dizaines de travailleurs sont menacés d'être jetés à la rue tandis que les autres ne sont pas assurés d'un avenir durable par le repreneur, vu les précédents chez Alstom. Quant à LCA, près de 40 d'entre nous, sur les 115 personnes que compte l'établissement, pourraient se retrouver licenciés alors que la

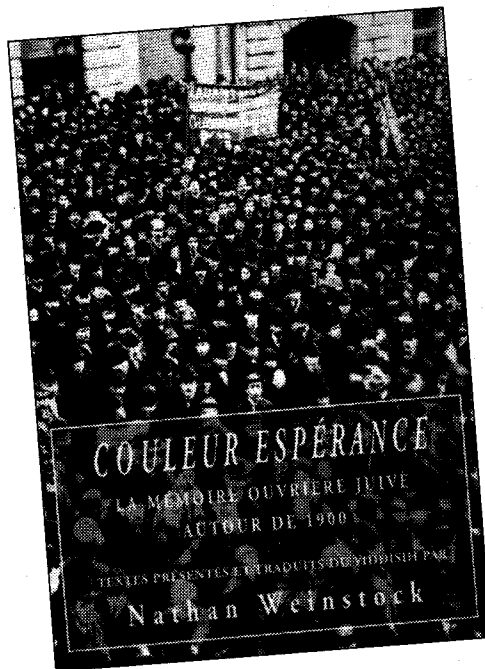
Durant des années, Alstom a touché des subsides de l'Etat via les commandes de la SNCF, de la RATP, d'EDF, de même qu'elle a reçu, outre des commandes, des subventions pour les chantiers navals. Elle fait des profits faramineux, elle s'en vante. Alors, le gouvernement laisse faire mais les travailleurs, eux, sont bien décidés à aller jusqu'au bout.

Correspondant LO

# COULEUR ESPÉRANCE

La mémoire ouvrière juive autour de 1900

Textes présentés et traduits du yiddish par Nathan Weinstock



**Au travers d'extraits de mémoires autobiographiques de militants juifs de la seconde moitié du 19e siècle, Nathan Weinstock, qui les a choisis et traduits du yiddish, fait revivre l'histoire de jeunes ouvriers pauvres, religieuses et traditionalistes, ou bien jeunes intellectuels issus de familles plus aisées, plus ouvertes au monde moderne, tous sensibles aux injustices et à l'oppression qui régnaient dans l'Europe centrale et orientale, et notamment dans l'empire tsariste de l'époque.**

La nombreuse population juive de l'empire russe, souvent pauvre, était largement composée d'ouvriers de petits ateliers artisanaux, parfois d'usines plus importantes, de fabriques de cigarettes ou de textiles. Les idées socialistes, d'abord diffusées au sein de cercles ouvriers de discussion et d'éducation restreints, influencèrent vite des masses plus importantes. Une vie politique nouvelle vit le jour. Rompant avec la pratique religieuse, le mode de vie et les coutumes traditionnelles, certains s'enflammèrent pour les idées nouvelles. En 1881 et en 1882, des grèves éclatèrent à Bialystok dans l'industrie textile pour des augmentations de salaire, soutenues par les tisserands allemands de la ville. En 1897, à Vilna, l'Union générale des ouvriers juifs de Russie et de Pologne (le Bund) fut fondée, initiant un demi-siècle de luttes ininterrompues jusqu'à l'extermination des Juifs d'Europe de l'Est par les nazis.

Pour toute une génération de jeunes Juifs, la découverte des idées socialistes bouleversa leur vie et les amena à militer dans des conditions difficilement imagi-

nables en France aujourd'hui. Ils disposaient de très peu de moyens matériels, étaient victimes d'une surveillance policière constante, ce qui était le lot de tous les militants révolutionnaires de l'époque. Mais ils étaient de plus en butte à l'hostilité hargneuse des rabbins, aux agressions violentes de voyous briseurs de grève pour quelques sous, aux programs tolérés par la police et encouragés par le pouvoir.

Les récits rassemblés par Nathan Weinstock se font l'écho de moments enthousiasmants, avec la célébration des fêtes révolutionnaires et les journées de la révolution de 1905 en Russie. Mais ils reflètent aussi les périodes de répression, de recul et de démoralisation qui suivirent l'échec de cette révolution. Les militants révolutionnaires furent réduits à une poignée, isolés. «A chaque fois que l'on rencontrait un camarade dans la rue, il vous annonçait son départ pour l'Amérique» rapporte un témoignage. D'autres se tournaient vers la religion... Il reste cependant que l'activité militante permit aux idées socialistes de pénétrer largement le milieu ouvrier juif, de l'organiser et de mener des luttes importantes.

Certes, Lénine soulignait les limites d'une organisation comme le Bund, qui se définissait comme juive plus encore que socialiste. Il écrivait au début de 1903 qu'il fallait assurer dans la social-démocratie russe «au mouvement ouvrier juif tout ce dont il peut avoir besoin : la propagande et l'agitation en yiddish, des publications et des congrès, la présentation de revendications particulières dans le développement du programme social-démocrate unique, commun et la satisfaction des besoins locaux et des revendications locales découlant des particularités du mode de vie israélite». Mais il ajoutait aussitôt que «pour tout le reste, la fusion complète et la plus étroite avec le prolétariat russe est nécessaire, indispensable dans l'intérêt de la lutte

de tout le prolétariat de Russie». La classe ouvrière est une, quelles que soient les origines, les cultures, les traditions dont ses membres et ses militants sont issus.

Lors de la révolution de 1917, massivement, la base ouvrière du Bund rejoignit le Parti Bolchevik et fut attirée par la nouvelle Internationale Communiste, malgré l'opposition des dirigeants, défendant de plus en plus un nationalisme juif contre l'internationalisme ouvrier. En 1920 encore, les ouvriers socialistes juifs de Varsovie, en Pologne, se solidarisaient avec la Révolution russe et se tournaient vers l'Internationale Communiste, contre leurs dirigeants qui dénonçaient alors ce qu'ils appelaient «la terreur bolchevique». Et Trotsky put écrire que «le Bund croyait, en son temps, qu'il représentait le socialisme devant les Juifs et maintenant, il est devenu le représentant des intérêts juifs devant le socialisme. Il conduit à une dénaturation des intérêts de classe du prolétariat par les intérêts nationaux...».

Nathan Weinstock, qui autrefois se réclamait du marxisme, reprend malheureusement aujourd'hui les litanies anticommunistes à la mode contre la politique des Bolcheviks, dans le jeune Etat issu de la révolution russe de 1917. Mais il n'empêche. La lecture de ces souvenirs de militants est enthousiasmante et émouvante. Elle montre l'énergie et le dévouement dont étaient capables ces jeunes ouvriers et ces jeunes intellectuels qui s'emparaient des idées socialistes et décidaient de changer, pour changer les autres et pour changer le monde. C'est dans cette voie qu'existe une espérance pour l'humanité et non du côté de ceux qui ont abandonné le combat ou l'ont fourvoyé dans l'ornière sanglante du nationalisme.

Alain VALLER

Couleur espérance, La mémoire ouvrière juive autour de 1900. Textes présentés et traduits du yiddish par Nathan Weinstock, Editions Métropolis, 290 pages.



Israël

# UN NOUVEAU GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE POUR LA MÊME IMPASSE SANGLANTE

Les négociations continuent dans la classe politique israélienne autour de la constitution d'un gouvernement dit d'union nationale dirigé par Ariel Sharon, le leader du principal parti de droite, le Likoud.

Bien qu'il ait défait Ehud Barak, le Premier ministre travailliste, lors d'une toute récente élection, Sharon ne dispose pas d'une majorité lui permettant de gouverner seul. Même son alliance avec l'extrême droite n'y suffit pas.

Depuis des années, le monde politique israélien comporte en effet une nuée de petits partis, souvent religieux ou se voulant représentatifs des différents groupes nationaux de l'émigration juive. Courtisés simultanément par le Parti Travailliste et le Likoud, ces partis peuvent arriver à imposer aux gouvernements des conditions sans rapport avec leur importance réelle. Bien que n'ayant qu'une poignée de députés, ils se savent indispensables à la survie d'un cabinet ministériel et ils ne se privent pas de menacer de le faire tomber s'ils n'obtiennent pas les postes qu'ils convoitent et divers avantages pour leur clientèle électorale.

Après bien d'autres, Barak a été la victime plus ou moins consentante d'un tel chantage. On l'a vu alterner les promesses de laïcisation de l'Etat hébreu et des mesures renforçant l'emprise des religieux, et vis-à-vis de l'extérieur, des engagements platoniques à respecter les accords internationaux prévoyant la création d'un Etat palestinien indépendant et l'intensification de la colonisation des terres arabes occupées par Israël. Et lorsque sa politique a fait éclater de nouveau la révolte des Palestiniens au mois de septembre dernier, Barak n'a su qu'intensifier la répression en tentant de regrouper derrière lui tous les partis israéliens et en proposant à Sharon d'entrer dans un cabinet d'union nationale.

Ayant écœuré la partie de l'électorat qui avait cru à ses vagues promesses de paix et d'indépendance palestinienne, abandonné par des petits partis voyant en Sharon le futur vainqueur des élections, Barak ne pouvait que passer la main.

Et tandis que l'armée israélienne et les colons religieux ou d'extrême droite poursuivent une

politique de répression sanglante en Cisjordanie et à Gaza, c'est Sharon qui se retrouve en situation de former un gouvernement d'union nationale. Celui-ci ne diffère guère de la formule qu'avait proposée Barak, y compris dans ses composantes, Barak y ayant obtenu dans un premier temps le ministère de la Défense et la place de numéro deux à côté de Sharon.

Barak a fini par céder cette place à un ancien ténor travailliste, Shimon Peres. Mais cela tient d'abord aux réglemens de comptes entre politiciens au sein même de ce parti. Certains ex-ministres de Barak ont déclaré que le Parti Travailliste « perdrait son âme » en participant à une coalition dirigée par Sharon, mais n'ont guère été suivis. Au sein du parti lui-même, 70 % des 1700 membres du comité central travailliste ont voté pour rejoindre le cabinet Sharon. Quant à l'opinion publique, israélienne et surtout palestinienne, elle a sans doute bien du mal à voir quelle « âme » le Parti Travailliste pourrait bien avoir encore à perdre.

Qui a oublié que le Parti Travailliste a déjà participé à des

gouvernements d'union nationale, y compris sous la droite ? En 1986, Peres devint pour plusieurs années l'adjoint du Premier ministre de droite Itzhak Shamir, quand la politique des dirigeants israéliens venait de provoquer la première Intifada en Cisjordanie et à Gaza.

Quant à Sharon qui couvrit, comme ministre de la Défense, le massacre de milliers de Palestiniens dans les camps de Sabra et Chatila durant l'invasion du Liban par l'armée israélienne en 1982, les dirigeants travaillistes qui refusent d'entrer dans son cabinet en invoquant ses crimes, ne manquent pas d'hypocrisie, eux qui l'auraient accepté dans un gouvernement dirigé par un Barak qui n'a jamais caché entretenir des relations amicales avec ce bourreau.

Leurs prétendus états d'âme pourraient prêter à sourire s'ils ne recouvraient la réalité de calculs politiques et surtout de la poursuite de l'oppression du peuple palestinien. Car enfin, c'est Barak qui, élu pour faire la paix, a fait traîner en longueur les pourparlers avec les

Palestiniens, tout en poursuivant la colonisation des territoires. C'est lui qui ensuite a lancé une nouvelle vague de répression dans les territoires occupés. C'est lui et ses ministres qui ont fait boucler militairement ces territoires depuis cinq mois, en asphyxiant littéralement la population palestinienne. Cela avec pour résultat qu'un tiers de la population de Cisjordanie et de Gaza ne survit qu'avec un revenu de deux dollars par jour, comme vient de le reconnaître l'ONU !

Si Sharon vient de prendre la suite, c'est moins en tant qu'adversaire de Barak qu'en continuateur d'une politique qui enferme la population israélienne dans un ghetto avec des dirigeants, de gauche comme de droite, qui ne lui laissent comme perspective que de vivre en permanence sur le pied de guerre. Le sionisme prétendait libérer le peuple juif ; il n'a réussi qu'à jeter la population israélienne dans une impasse sanglante pour elle-même comme pour ses voisins.

Pierre LAFFITTE

Corée

## LA COLÈRE DES TRAVAILLEURS DE DAEWOO

Trois syndicalistes coréens de Daewoo sont arrivés en France, vendredi 21 février. Accueillis à l'aéroport de Roissy, ils ont déclaré à la presse qu'ils venaient rechercher leur patron, en fuite depuis un an et qui se cachait maintenant quelque part en Europe. En fait, ils veulent dénoncer les complicités dont celui-ci bénéficie, en Corée ou ailleurs, et chercher des soutiens auprès des travailleurs.

En juillet 1999, un trou dans la caisse de 80 milliards de dollars avait provoqué la

faillite de Daewoo Motor, et la fuite de son président fondateur, Kim Woo-Choong. Cet argent n'avait pas été perdu pour tout le monde, notamment pour des dirigeants politiques qui, par conséquent, ne sont pas pressés de lancer un mandat d'arrêt international pour le retrouver...

General Motors se propose pour racheter Daewoo Motor, à condition de supprimer 6 684 emplois, ce qui revient à licencier un tiers des salariés. L'annonce des 1 750 premiers licenciements a

déclenché la colère des travailleurs de Daewoo, qui ont occupé la plus grande des usines du groupe aux environs de Séoul. Ils en ont été délogés, mardi 20 février, par 4 000 policiers de la brigade anti-émeutes, après plusieurs jours de violents affrontements.

C'est à ce même groupe, fondé et dirigé par un aigrefin, mais présenté en France comme un modèle de réussite, qu'Alain Juppé voulait vendre Thomson Multimedia pour 1 franc symbolique...

## Clinton rate sa sortie, mais n'oublie pas ses amis

Jusqu'à la fin de son second mandat présidentiel, Clinton a tenu à jouir pleinement de toutes les prérogatives et de tous les privilèges liés à sa haute fonction, entre autres son droit de grâce. On peut juger de ce point de vue le niveau de ses préoccupations humanitaires, en voyant qu'il a amnistié un milliardaire américain poursuivi par la justice des États-Unis pour fraude fiscale et réfugié en Suisse depuis 1983, un trafiquant de cocaïne, et son propre demi-frère qui serait notoirement accro aux drogues dures et coutumier de la conduite automobile en état d'ébriété.

Qu'un chef d'État gracie des condamnés à l'occasion d'un anniversaire, de son entrée en fonction ou de son départ, c'est une routine qui n'éveille même pas la curiosité, mais que les heureux bénéficiaires soient

soupçonnés par ailleurs d'être des bienfaiteurs du lobby électoral du président ou comme son demi-frère des intermédiaires rétribués de ces discrets transferts de fonds a suffi à la justice fédérale pour ouvrir une enquête.

Dans le même temps Clinton, qui au bout de huit années d'hébergement gracieux dans des résidences officielles avait acquis une fâcheuse tendance à s'en approprier le mobilier, a dû le restituer.

Bref, pour ce président, la sortie aura été digne de son règne, mais digne surtout de la classe des possédants qu'il servait : des gens pour qui confondre les biens publics et leur magot personnel est le B.A.-Ba du métier, tout comme soutenir ses copains coquins est la vertu première.

A.V.